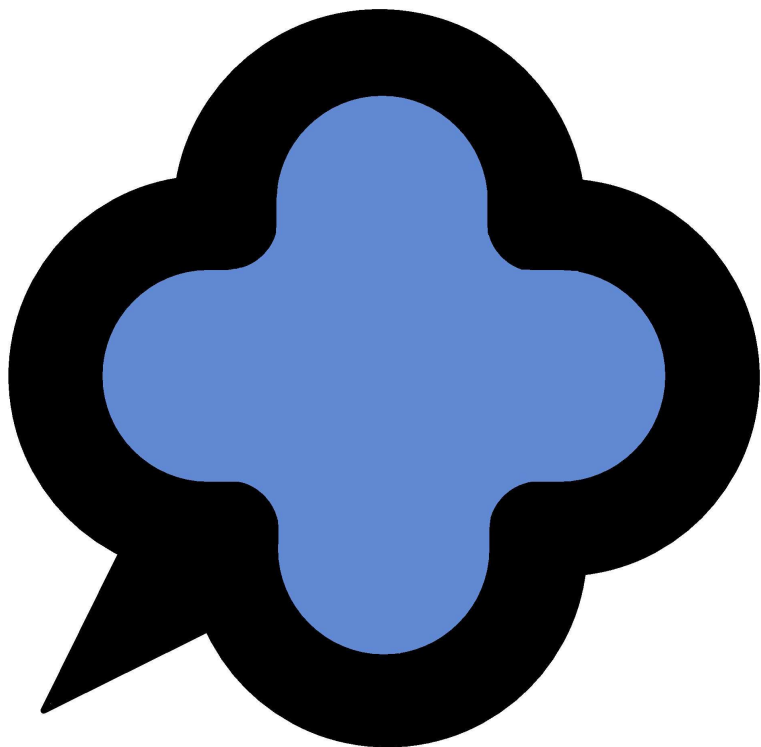


RAPPORT D'ACTIVITES 2009

fondationMÈRESOFIA



*fondation***MÈRESOFIA**
Place du Tunnel 23
1005 Lausanne
Tél. 021 661 10 15
info@fondation.ch
<http://www.fondation.ch>



RAPPORT D'ACTIVITES 2009

Née à Lausanne en 1992 pour soutenir la Révérende Mère Sofia, notre fondation a pour but de venir en aide aux plus démunis. S'appuyant d'une part sur les différentes structures d'aide créées en fonction des besoins de la rue et d'autre part sur le mode de travail de Mère Sofia, notre soutien s'adresse à toute personne en difficulté. Sans a priori, sans préjugé et sans discrimination, nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation.

Depuis plus de 17 ans, la Fondation œuvre dans cette même optique de « venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine » (but de la Fondation Mère Sofia, inscrit dans son acte constitutif du 12 mars 1992). Ainsi nous sommes présents auprès des plus défavorisés non seulement pour leur tendre la main, mais également pour mobiliser leurs ressources afin de les soutenir dans une démarche de mieux-être.

Sommaire

1. Le Parachute	4
Préambule	4
Cadre institutionnel.....	4
Action éducative.....	6
Fréquentation du Parachute en 2009	8
Situations	9
Evolution institutionnelle	11
2. Macadam Services	11
Public cible	12
Progression de l'activité	13
Etat de l'insertion dans le réseau social régional	15
Perspectives	16
Conclusion	17
3. Colis Alimentaires.....	17
Introduction	17
La précarité ou les différentes formes de précarités rencontrées	18
Les Colis Alimentaires en chiffres	19
Conclusion	26
4. Soupe populaire	27
La Soupe en 2009.....	27
Bénéficiaires	27
Bénévoles	29
Nourriture.....	29
Locaux.....	30
Collaborations.....	30
Perspectives pour 2010 et au-delà	30
5. Direction générale	31
Cahier des charges	31
Ressources humaines	32
Recherche de fonds	33
Finances.....	35
Réflexions.....	37
Avenir 2010.....	37
Remerciements	39

1. Le Parachute

Préambule

Ce rapport, plutôt que de décliner des éléments de statistique, va exposer les évolutions dans notre mode de prise en charge et réaffirmer les spécificités et la singularité du Parachute.

Cette année aura été marquée par la fermeture de la structure durant un mois en février ce qui a permis de rédiger les mises en application du concept. Depuis la réouverture en mars, de nombreux changements sont intervenus afin de rendre le plus efficient possible cette réflexion.

A la suite de nombreux départs d'éducateurs, l'embauche de plusieurs éducateurs HES ou reconnus est intervenue. Ainsi les éducateurs au bénéfice d'une formation reconnue sont à présent majoritaires au sein de l'équipe éducative. L'embauche d'employés auxiliaires a permis d'intégrer aussi de nombreuses compétences dans l'équipe. L'effort fourni pour l'intégration de personnes formées au sein du Parachute nous permet d'être en adéquation avec les taux d'encadrement préconisés par le SPJ.

Deux supervisions d'équipe se sont mises en place. La première est une supervision de situation et elle travaille autour de la situation d'un habitant une fois par mois. La seconde est une supervision de dynamique d'équipe et elle s'opère aussi une fois par mois.

Un séminaire de deux jours nous permettant de revisiter les documents de référence de la structure a eu lieu cette année au mois de février et sera reconduit chaque année. Ce moment de travail permet aussi de lister et d'organiser les temps de réflexion et de formation pour l'année à venir.

De plus, deux heures au cours du colloque hebdomadaire d'équipe sont consacrées à des temps de réflexion, d'élaboration et de formation.

Cadre institutionnel

Le Parachute offre un lieu d'ancrage pour jeunes mineurs, y compris ceux qui ne sont pas prêts à une forme institutionnalisée de relation.

Le Parachute est une structure qui s'adapte aux bénéficiaires et à leurs besoins. Différemment des autres foyers et lieux d'accueil traditionnels, il n'est pas demandé au bénéficiaire de s'adapter à la structure. Chacun fait un pas pour s'adapter à l'autre. Seul un cadre minimal de base doit être respecté.

La prise en charge est donc centrée sur l'individu, avec acceptation de ses difficultés et de ses limites. Il s'agit d'accepter la personne où elle en est et de construire une relation en fonction de ses besoins, de ses attentes et de ses ressources et non en fonction de nos projections.

Le Parachute se résume en trois points-clé :
Haut seuil d'accessibilité
Lien avec le jeune
Prestations liées à la vie en collectivité

1. *Modèle théorique*

Le modèle théorique qui dirige notre action est celui de l'analyse transactionnelle. L'analyse transactionnelle (aussi appelée AT) est une théorie de la personnalité et de la communication. Elle postule des « états du Moi » (parent, adulte, enfant), et étudie les phénomènes intra-psychiques à travers les échanges relationnels, appelés « transactions ». Cette théorie a été fondée par Éric Berne, médecin psychiatre américain, dans les années 1950 à 1970.

L'analyse transactionnelle entend fournir une meilleure connaissance de soi et des autres, en prenant conscience de « ce qui se joue ici et maintenant » dans les relations personnelles et professionnelles, entre deux personnes et dans les groupes. L'analyse transactionnelle propose des grilles de lecture pour la compréhension des problèmes relationnels, et des modalités d'intervention pour résoudre ces problèmes.

Ce modèle permet à l'équipe d'aller solliciter « l'adulte » chez le jeune afin que celui-ci ne se place ni dans un rôle de victime, ni dans un rôle de toute puissance.

2. *Philosophie du bas seuil*

Le Parachute propose à des jeunes en grande difficulté un hébergement de type « foyer ouvert » à bas seuil d'exigence, mais dans un cadre clair.

Cela signifie que nous accueillons la personne où elle en est, avec ses compétences et ses limites, et qu'au travers d'une expérience de vie en petite collectivité, nous lui permettons au quotidien d'acquérir un comportement respectueux d'elle-même, des autres et de son environnement.

Un cadre minimal avec des règles claires, faciles à comprendre est posé et le travail éducatif vise à soutenir le jeune dans l'intégration de ce cadre.

Ainsi, la tolérance est haute par rapport à qui EST la personne et non par rapport à ce qu'elle FAIT. Accepter l'autre où il en est de son développement, de ses choix de vie, ne signifie pas accepter ce qu'il est susceptible de faire en terme de comportement : empathie pour l'être et non pour le faire.

Cela suppose une non tolérance face aux ACTES inadéquats (violences, irrespect de soi et des autres, etc.) et un cadre imposant des règles de base simples et claires.

Les procédures de sanction sont différenciées selon où en est la personne (on sanctionne la mauvaise volonté, non les carences en compétences) et elles sont communiquées avec transparence à l'ensemble des habitants. Le jeune est aussi valorisé positivement en fonction de ses actes. Il s'agit d'exprimer aussi la sanction positive.

La transparence de la communication permet au jeune d'éviter les sentiments d'injustice, de frustration, de violence, liés à l'incompréhension, et de lui permettre de mettre un sens sur le cadre.

L'équipe éducative privilégie le dialogue avec les jeunes qui auraient manqué aux règles de la maison. Les sanctions, quant à elles, sont les plus pédagogiques possibles, pour n'être répressives qu'en dernier recours.

3. *Public-cible*

Le Parachute offre, 365 jours par année, un hébergement pouvant aller de 3 semaines à des séjours de 6 mois à des garçons et filles entre 14 à 18 ans se trouvant en situation de souffrance causée par des difficultés personnelles, familiales ou sociétales et vivant une rupture avec leur entourage, un projet de formation, la société ou les institutions. Cette prise en charge peut se renouveler en fonction de l'âge du jeune et du point où il en est dans son projet.

Action éducative

Tout jeune accueilli au Parachute est éducativement pris en charge en différentes phases :

1. *Période d'observation*

A son arrivée au Parachute, il est fait table-rase des a priori, le jeune étant dépositaire de son histoire. L'accent est mis sur le ici et maintenant : le jeune est observé dans son comportement au quotidien, dans sa capacité d'adaptation, dans l'utilisation de ses ressources et dans ses limites.

Cette photographie du jeune se fait sur un axe social, comportemental et psychosomatique afin de permettre ensuite l'évaluation de l'efficience entre l'offre du Parachute et les demandes. Le degré d'autonomie du jeune est également évalué. Le Parachute mettant l'accent sur une responsabilisation du jeune, celui-ci doit avoir un degré d'autonomie suffisant pour contre-balancer ses difficultés et être preneur des soutiens qui lui sont offerts.

Le Parachute fonctionne sur les mêmes principes que ceux du travail de rue : l'acceptation et le respect du jeune là où il en est, son adhésion à la structure dans une optique d'être lui-même acteur et demandeur de son placement.

2. *Période d'action*

Les deux outils de médiation disponibles au Parachute sont la maison elle-même et les autres jeunes qui y séjournent.

Ces outils sont utilisés autour de deux axes :

- Création du lien jeunes-adultes et entre les pairs
- Evolution des comportements dans la vie en collectivité

Le Parachute ne travaille pas sur des projets de réinsertion au sens strict du terme. Il offre un espace permettant au jeune de "se poser", de reprendre pied, de mobiliser ses ressources et œuvre à recréer un lien entre le jeune et le milieu adulte.

L'action éducative vise à permettre au jeune d'acquérir des comportements sociéto-compatibles par l'expérimentation de la vie en collectivité. Les objectifs éducatifs sont l'acquisition du respect de soi et des autres, de son environnement, ainsi que de l'expression de ses émotions, de son ressenti et de ses besoins. Pour ce faire, les principes de l'écoute active et de l'empathie sont appliqués.

L'objectif du Parachute est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences comportementales grâce, en partie, à la restauration d'un lien avec le monde adulte. Ces compétences ne sauraient donc être un pré-requis au séjour des jeunes.

Un cadre minimal strict et lisible est donc posé. La gestion des écarts de conduite est faite dans le respect d'une philosophie d'accueil à bas seuil. L'outil premier utilisé pour faire respecter le cadre est le dialogue.

Tout écart est systématiquement relevé par l'éducateur qui confronte verbalement le jeune "pris sur le fait". La situation est reprise par les éducateurs référents qui travaillent à soutenir le jeune dans la prise de conscience de ses erreurs, du sens des limites et des exigences minimales, des difficultés rencontrées par lui.

Une vigilance particulière est mise sur le langage dont la forme inadéquate (injure, agressivité, etc.) est reprise, afin de soutenir le jeune à reverbaler le fond de son message sous une forme adéquate. Il est également soutenu dans une reformulation de ses colères.

Dans l'interaction, l'éducateur va privilégier et tenter de mobiliser la partie psychologique *adulte* du jeune afin de le soutenir à adopter une position responsable et autonome, que ce soit lors d'entretiens individuels, de l'accompagnement au quotidien ou dans la (re)mise en lien avec son réseau. Ainsi la prise en charge est basée sur des impulsions données au jeune, mais le libre choix lui est laissé, le travail motivationnel et la récurrence de ces impulsions ayant pour but de stimuler le changement, de mobiliser les ressources du jeune.

L'action éducative doit être cohérente, contenant. Pour cela, l'équipe éducative doit résister aux attaques, aux clivages, aux projections... Elle doit garantir la stabilité, la permanence, la fiabilité et la prévisibilité qui sont les conditions minimales pour qu'un adolescent se risque à modifier ses attitudes et ses comportements, à expérimenter de nouveaux modes relationnels et à faire confiance.

Le cadre institutionnel de notre structure doit permettre de situer les limites du possible et de l'interdit. L'intervention au quotidien des éducateurs va chercher à ouvrir à chaque adolescent considéré dans sa singularité, un espace relationnel mobilisant. L'invention éducative a pour objectif d'inviter chaque jeune à travailler sa subjectivité, ses représentations, son rapport au monde, aux autres, à lui-même grâce à une mise en situation d'expériences nouvelles pour lui.

Confronté fermement mais avec bienveillance aux conséquences de ses actes y compris transgressifs, chaque jeune, par un travail d'élaboration des vécus émotionnels, peut apprendre à se constituer des références et des valeurs, penser à sa manière d'être, son devenir.

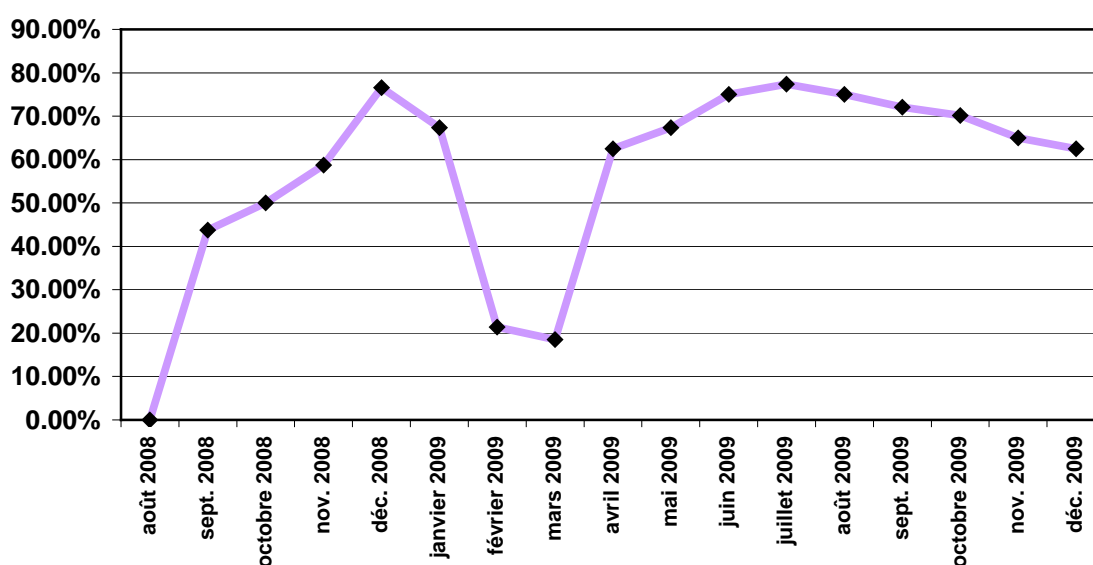
Les propositions éducatives recherchent à la fois l'instauration d'une dynamique collective et un travail « au cas par cas ». Le jeune peut puiser dans ce qui lui est donné à vivre, à ressentir, à négocier, à partager, à réparer, pour situer ses propres limites et celles de la société dans laquelle il évolue. Ainsi, il peut structurer les éléments qui servent à sa maturation.

L'accueil en internat peut permettre à certains jeunes une prise de distance temporaire avec son environnement habituel. Mais dans la plupart des cas nous accueillons des jeunes ayant déjà leur réseau sur Lausanne et sa région.

Les actions éducatives sont diversifiées et concernent notamment :

- La socialisation et les relations à autrui dans le cadre d'un collectif d'adolescents dont les âges et les centres d'intérêt sont proches.
- La participation, l'adhésion et l'organisation d'activités éducatives.
- L'utilisation de la maison comme objet de médiation éducative.
- L'élaboration d'un projet individuel réaliste dans ses objectifs.
- L'apprentissage et la prise en charge de soi-même.
- Le soutien des potentialités intellectuelles, de savoir et de formation ou d'avenir professionnel.
- Le soutien à la dimension thérapeutique.

Fréquentation du Parachute en 2009



Fréquentation du Parachute

La fréquentation du Parachute et les demandes d'admission ont connu une baisse sensible cette année. Cette fluctuation dans la fréquentation peut s'expliquer par l'accumulation de plusieurs phénomènes.

Le premier est certainement une méconnaissance de la singularité et des spécificités du modèle de prise en charge que nous offrons par un certain nombre de membres du réseau. La preuve en est faite par le grand nombre de demandes d'admission ne pouvant correspondre à nos critères d'admission et par le besoin quasi systématique

de décrire à chaque premier contact notre structure. D'autre part, la structure ayant changé de mission mais pas de nom souffre aussi d'anciennes représentations liées au monde des adultes en grande marginalisation et aux problématiques toxicomanes.

Deux axes de travail découlent de ce constat. L'un serait peut-être de changer de nom pour enrayer les vieilles représentations. Ce travail devra passer par l'adoption d'un changement de nom par le Conseil de la fondation et par la modification de nombreux documents de référence. L'autre est de continuer un travail d'information, de communication et de promotion de notre structure. La participation du directeur aux plates-formes régionales du SPJ, l'intégration au GIFA, les différentes visites faites dans les institutions partenaires ainsi qu'un travail pour affiner et développer la communication de toute la fondation sont autant d'outils qui vont nous permettre de nous faire mieux connaître.

Il semblerait que cette baisse de fréquentation pourrait être due aussi à une solution donnée ces derniers mois à des situations de jeunes en condition de grande marginalisation et pouvant bénéficier de notre modèle de prise en charge. C'est à partir de ce constat que nous avons, lors de notre séminaire annuel, modifié nos possibilités d'accueil. Notre règle des séjours de trois semaines renouvelables pouvait être mal interprétée et semblait offrir une réponse trop courte dans la plupart des situations de jeunes qu'on nous proposait. Selon les situations nous offrons maintenant des séjours pouvant aller jusqu'à six mois avec des procédures d'observation, un suivi et une restitution de ces mêmes observations. En conservant notre modèle de prise en charge bas seuil, nous avons développé une dimension d'accueil à moyen terme de notre offre. Cette décision semble déjà être très appréciée par bon nombre de nos partenaires demandeurs de placement.

En conclusion, ces constats nous ont amené à étendre notre offre tout en conservant nos spécificités et notre public cible. Cette action se traduit déjà en ce début d'année 2010 par une reprise des demandes d'admission. Le travail de communication et d'information sur notre mission est et restera une de nos priorités pour cette nouvelle année.

Situations

Nous avons connu plusieurs fins de prise en charge cette année dues à une limite d'âge, une réorientation ou une exclusion définitive ou temporaire.

Voici quelques exemples de situations de jeunes :

M... a passé plus d'une année dans la structure. Elle a eu 18 ans au mois de décembre. A son arrivée et pendant 6 mois environ, elle adoptait un mode de communication très violent et agressif à l'égard de tous les adultes. Son histoire pouvait expliquer ce manque de confiance envers le monde adulte. M... était également court-circuitée par des émotions parasites, ses peurs s'exprimant par de la colère, ses frustrations par de l'agressivité. Un travail de remise en contact avec ses émotions primaires et de soutien à une verbalisation adéquate a été fait afin de permettre à M... d'exprimer ses besoins de manière non conflictuelle et de restaurer un dialogue. Elle a pu au cours de son séjour exprimer toute la colère qui l'empêchait d'être dans une relation constructive pour elle et a pu peu à peu reprendre confiance

en elle. Un travail de collaboration étroite avec sa tutrice et une éducatrice de rue a permis à M... de s'investir dans un stage de manière probante. Elle a pu mesurer et apprécier les enjeux de son changement de comportement. A ce jour, elle est sous contrat avec son employeur. Au départ du Parachute en décembre, la question d'un logement n'était pas réglée, le travail avec l'éducatrice de rue et sa tutrice a continué, son employeur est très content d'elle et elle va bénéficier très prochainement d'un premier logement. Malgré beaucoup de doutes au début de la prise en charge de M..., il s'avère qu'une prise en charge de type bas seuil a pu lui permettre de restaurer sa relation avec le monde adulte, de reprendre confiance en elle et d'adopter un comportement adéquat pouvant lui permettre de s'investir professionnellement et socialement.

D... est une jeune fille de 17ans arrivée chez nous au printemps 2009. Elle bénéficiait déjà d'un suivi par un éducateur en milieu ouvert. Un projet de formation avec un organisme adapté et un logement au Cazard devait intervenir dès le mois de septembre. Son passage dans la structure qui devait être une simple transition a permis de mettre en lumière ses difficultés relationnelles. Cette jeune a donc intégré cette formation et son logement, mais très rapidement il s'est avéré qu'elle n'était pas encore prête pour vivre ce projet et elle a mis en échec sa formation. Elle a été réintégrée au Parachute et un nouveau projet de vie est en train de se mettre en place. L'observation de ses comportements dans la structure aura permis d'élaborer un projet plus adapté et plus en adéquation avec ses capacités. Ce qui devait être un simple séjour de transition est devenu un séjour d'observation qui a permis à la jeune, avec le soutien de l'équipe, de repenser un projet.

L... est un garçon de 16 ans qui aura passé environ 4 mois dans notre structure. Il avait de réelles capacités pour entreprendre un projet d'avenir professionnel et d'apprentissage, mais son histoire entravait grandement ses capacités relationnelles. Nous lui avons permis de faire une réelle introspection sur sa manière d'être en relation et nous lui avons laissé le temps pour retrouver suffisamment de confiance en lui afin de pouvoir aborder plus sereinement un projet de vie. Il a été réorienté vers une structure pouvant lui offrir dans un cadre clair une prise en charge éducative et un projet professionnel ainsi qu'un suivi thérapeutique. Ce jeune a su profiter de la transition qu'ont pu lui offrir ces quelques mois au Parachute.

H... est accueilli chez nous depuis sept mois. Ce jeune était déjà dans une situation de grande marginalisation malgré ses 16 ans. Il était en rupture de lien avec tout dispositif et mettait en échec toutes les solutions que l'on pouvait lui proposer. Il a passé 4 mois dans la rue en dehors de tout dispositif. Nous avons pu observer chez lui quelques progrès en matière de relations avec le monde des adultes ainsi qu'avec ses pairs. Cependant ces progrès ne sont pas suffisants pour qu'il intègre un projet de vie et d'intégration. Ses difficultés relationnelles et ses consommations de produits psychotropes ne lui permettent pas de se projeter positivement. Nous sommes en collaboration avec son assistante sociale pour trouver un modèle de prise en charge plus cadrant pour lui. L'offre de notre accueil bas seuil arrive à ses limites. Nous aurons toutefois permis de recréer le lien avec le monde des adultes et des institutions. Ce bénéficiaire devrait pouvoir lui permettre d'intégrer une autre forme de prise en charge. Un important travail de réseau est en œuvre afin d'élaborer et de préparer un départ vers une autre structure.

En règle générale, nous avons pu observer une évolution dans la manière d'être en relation de la plupart des jeunes qui ont passé dans notre structure au cours de cette année. Par contre, nous pouvons déplorer d'avoir eu à procéder à deux exclusions pour des actes violents commis à l'encontre du personnel éducatif. Les deux jeunes concernés semblent avoir eux-mêmes mis en échec leur placement en franchissant volontairement les limites de notre règlement qui accorde une part grande aux notions de respect et de non-violation de l'intégrité d'autrui. Notre modèle de prise en charge essentiellement basé sur le qualitatif et non sur le quantitatif aura pu offrir à bon nombre de jeunes l'opportunité de se questionner et de faire évoluer la manière d'être en relation avec les autres sans subir la contrainte d'une obligation de résultat.

Evolution institutionnelle

Le Parachute privilégie une adéquation de son offre à la réalité des besoins du terrain. De ce fait, l'approche éducative est en constante réévaluation et s'adapte aux modifications des attentes, des institutions partenaires ainsi que des problématiques rencontrées.

Le concept ne saurait être figé mais doit être constamment revisité et confronté à la réalité du terrain et des besoins des bénéficiaires.

La démarche de contractualisation avec le SPJ nous a amené à affiner nos procédures organisationnelles et de mise en application. Cette démarche une fois aboutie offrira une place encore plus grande à l'accueil spécifique que représente le Parachute dans la région. Nous espérons que ce rapprochement avec le SPJ va accroître notre crédibilité dans le panel des offres de prise en charge des adolescents en difficulté de la région.

Pour mener à bien cette contractualisation, de multiples séances de travail s'opèrent entre le directeur de la structure et la direction générale. Plusieurs chantiers de rédaction des procédures sont menés par le directeur du Parachute et des membres de l'équipe éducative. Un des objectifs principaux de l'année 2010 va être de réaliser la rédaction de nos documents de référence et d'élaborer les procédures qui en découlent.

Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'UPPEC et de nombreuses rencontres et communications sont prévues à cet effet.

2. Macadam Services

Depuis la mi-2006, Macadam Journal s'est mué en Macadam Services, une entité de la Fondation Mère Sofia qui œuvre pour la réinsertion socioprofessionnelle de personnes en grande difficulté.

Nous partons du principe que, pour « être », l'une des conditions est de se faire reconnaître par ses pairs et qu'il faut travailler pour s'approcher de cet objectif. Ainsi, nous mettons tout en place pour donner la possibilité à nos bénéficiaires d'aller de l'avant et de cheminer vers une réinsertion sociale, puis professionnelle. Dans une société où la rentabilité et la réussite sont portées aux nues, où l'échec et la marginalisation n'ont aucune place ni valeur d'expérience, notre but est la revalorisa-

tion de l'image de soi de nos bénéficiaires, par une activité rémunérée, reconstructrice et utile. Dans cette optique, l'équipe de Macadam rend service à sa clientèle, non pas comme des professionnels, mais comme un ami qui donnerait un coup de main, notre volonté n'étant pas d'entrer en concurrence avec des entreprises.

Notre démarche permet aussi une conscientisation des bénéficiaires quant à leur santé physique et psychique. Ainsi, bon nombre d'entre eux sont capables, au terme de leur passage à Macadam Services, de se projeter dans l'avenir, d'imaginer une réinsertion professionnelle réaliste et réalisable ou alors, de comprendre les paliers qui leur restent à franchir pour atteindre les résultats escomptés. Pour certains, toutefois, c'est la désillusion et l'impossibilité du retour à la vie d'avant, par la faute d'une santé physique précaire ou de difficultés d'adaptation. C'est une vérité désagréable, mais conduisant à la réinitialisation d'un projet plus réaliste. Dans tous les cas, le travail de l'équipe d'encadrement est d'ancrer dans la réalité les aspirations de chacun, de dédramatiser et de valoriser les échecs et les réussites, ainsi que de valider les acquis.

Au-delà de l'aspect pécuniaire des mandats que nous exécutons, nous avons pu observer des bénéfices importants, tant au niveau de la confiance en soi et de l'image de la société, que de la reconstruction du lien social. En effet, la (re)expérimentation du contact humain entre nos bénéficiaires et nos clients invite les premiers à renouer avec les personnes qui forment la société dite « normale » et permet ainsi un lent rapprochement entre leur propre vision et la réalité de notre société.

Public cible

Les auxiliaires de Macadam sont des personnes marginalisées, soit au RI (Revenu d'Insertion), soit à l'AI ou sans revenus. Tous bénéficient d'une autorisation de travail (de nationalité suisse ou avec un permis adéquat). Les personnes en phase active de consommation sont les bienvenues, la seule obligation étant d'être sobre dans les moments de travail et de passage au bureau ; le non-respect de cette règle entraîne l'annulation de la mission pour la personne, mais en aucun cas son renvoi de la structure.

Bien que très largement ouvert, nous pouvons toutefois donner un portrait du bénéficiaire type. Il s'agit d'un homme entre 35 et 45 ans, bénéficiant du RI depuis une période assez longue. Il a eu un ou plusieurs emplois préalables dans un secteur manuel et parfois même après avoir suivi une formation professionnelle. Il a eu un retrait de son permis de conduire. Il a des souffrances physiques et psychologiques (en particulier une très faible estime de soi), sa consommation de produits psychotropes est souvent avérée, acceptée et traitée. La personne est très motivée à retrouver une situation professionnelle acceptable, elle souhaite en règle générale retrouver le statut social qu'elle connaissait avant sa marginalisation. La perspective de gagner la franchise salariale, gain maximum de Fr. 200.- supplémentaires au RI, est un élément très important, bien que non déterminant. La possibilité de renouveler la mesure est très souvent utilisée.

Les attentes sont par ailleurs assez hautes au départ, l'auxiliaire souhaite obtenir rapidement un pourcentage qui lui permettrait une plus grande autonomie financière. A mesure du déroulement des missions, une prise de conscience se fait et c'est

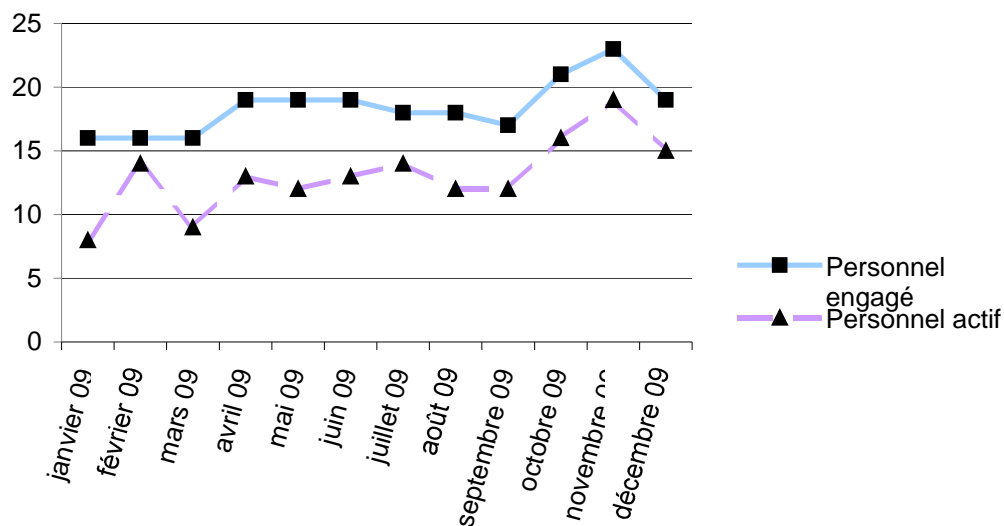
souvent une réorientation qui se met en place, vers une structure du réseau lui permettant de faire une formation.

La sortie de la structure se fait en général dans de très bonnes conditions, laissant ainsi la possibilité de revenir.

Progression de l'activité

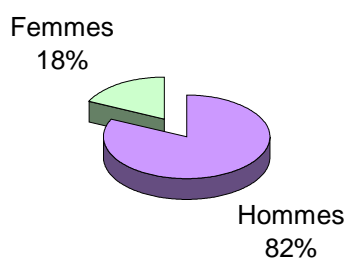
En terme de prise en charge, l'année 2009 a été une année charnière. En particulier pour les mesures d'insertion sociale (MIS) concernant les personnes à l'aide sociale soumises au revenu d'insertion (RI), nous avons progressivement augmenté notre prise en charge jusqu'aux 15 places négociées avec l'Etat de Vaud. Par ailleurs, ce dernier nous a renouvelé sa confiance pour 2010. Après une période plus calme en début d'année, nous sommes montés en puissance pour parvenir à plein régime en fin d'année. En plus de ces 15 places, nous avons pu offrir entre 5 et 9 places à des personnes dépendantes de l'Assurance Invalidité (AI) ou simplement sans revenus.

L'activité moyenne du personnel auxiliaire est plus ou moins régulière et tend à s'améliorer. Il doit cependant être fait mention que, ayant comme public cible des personnes en grande difficulté, les absences, justifiées ou non, sont une réalité dont il faut tenir compte et que nous devons assumer. Ces écorchés de la vie font le maximum pour se réintégrer dans une société ultra compétitive qui ne s'intéresse que très peu à leur avenir. Parfois, la demande est trop contraignante. Nous avons la volonté d'éviter des sanctions pour que chacun puisse revenir. C'est pourquoi, la création du lien entre l'équipe éducative et les bénéficiaires est d'une importance capitale et fait partie intégrante de la mesure.



En 2009, Macadam Services a engagé au total 33 personnes sous contrat d'auxiliaire, pour une masse salariale de Fr. 34'620.85 (hors équipe éducative). Le salaire moyen mensuel des bénéficiaires allant de quelques dizaines de francs à plus de Fr. 500 par mois.

		260	mandats (254 en 2008)
	pour	787	contrats de travail conclus (331 en 2008)
	avec	33	bénéficiaires employés (22 en 2008)
<u>Au total :</u>	pour un total de	2'241	heures travaillées (1'135 en 2008)
	et refacturées	94'233	CHF (72'600 en 2008)
	dont à l'interne	11'000	CHF (33'659 en 2008)



Répartition hommes-femmes

Une certaine disparité d'engagement entre hommes et femmes est à relever. Les raisons sont liées d'une part à la nature des mandats qui nous sont confiés et qui sont surtout orientés sur le travail manuel et physique, ce qui est, d'une part, moins attractif pour le personnel féminin, et d'autre part correspond

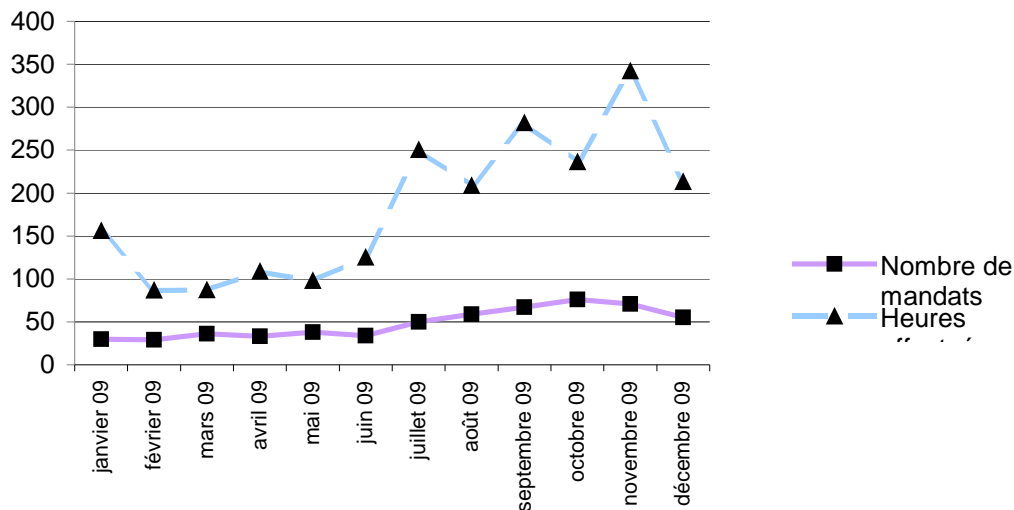
à une demande de placement en mesure moins importante pour les femmes.

Si une marge minime d'échec et d'abandon en cours de MIS est à déplorer, nous sommes heureux de constater que la plupart des mesures sont renouvelées ou permettent aux bénéficiaires de continuer leur chemin.

Comme panel de mandats, nous avons exécuté nombre de déménagements, de débarras, de livraisons, de nettoyages, de travaux de peinture (rafraîchissement d'appartements), d'entretiens de jardins, de montages et de réparations de meubles... etc. Nous avons également participé au montage et démontage de diverses expositions, telles que l'exposition urbaine « Bridge 09 » du prix de Lausanne sur le Grand-Pont ou la Nuit des Musées sur le site de l'espace Arlaud.

De plus, nous avons pu répondre à des demandes de mandats réguliers (mensuels, hebdomadaires, voire plusieurs fois par semaine), ce qui nous a permis de tester la régularité, la fiabilité et l'investissement de certains de nos bénéficiaires sur des périodes plus ou moins longues. Par exemple, une personne âgée nous a sollicités pour un coup de main à raison de deux fois par semaine. Nous avons dès lors installé un tournus pour deux de nos bénéficiaires qui se sont répartis les tâches, chacun leur jour. La prise de responsabilité à l'égard de ce client ne s'est pas faite attendre et nous avons pu observer avec satisfaction que les deux bénéficiaires allaient même jusqu'à se contacter mutuellement pour se remplacer si nécessaire, le bien-être du client étant devenu la priorité.

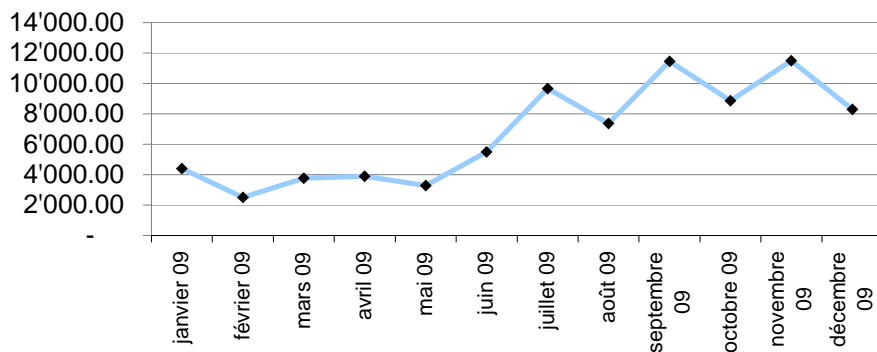
L'évolution de la quantité de mandats est plutôt satisfaisante. Nous souhaitons toutefois continuer ce développement ainsi que favoriser des demandes moins physiques (travail de bureau / secrétariat, par exemple), afin de diversifier des tâches et de tester les aptitudes de nos bénéficiaires dans d'autres domaines que les travaux de type manuel, mais aussi de répondre à un besoin des personnes aux capacités physiques limitées ou différentes, telles que les femmes ou les personnes à l'Al ou simplement celles qui ne souhaitent pas transpirer...



Heures de travail

En termes de places, nous constatons une bonne progression. Toutefois, l'encadrement par l'équipe éducative atteint ses limites en raison de l'implication souvent obligatoire des professionnels sur le terrain. L'équipe doit donc investir plus de temps et d'énergie pour l'accompagnement des bénéficiaires lors des divers mandats, ce qui diminue la possibilité d'encadrement social. Pour maintenir cette progression, tant au niveau des places que des mandats, et afin de maintenir le niveau qualitatif des prestations, un poste supplémentaire de collaborateur social devrait être créé.

Enfin, même si la cible de Macadam Services ne saurait être de réaliser des profits financiers, l'augmentation du chiffre d'affaire annuel est pour le moins réjouissante, prouvant l'image positive dont bénéficie actuellement l'entité.



Heures facturées

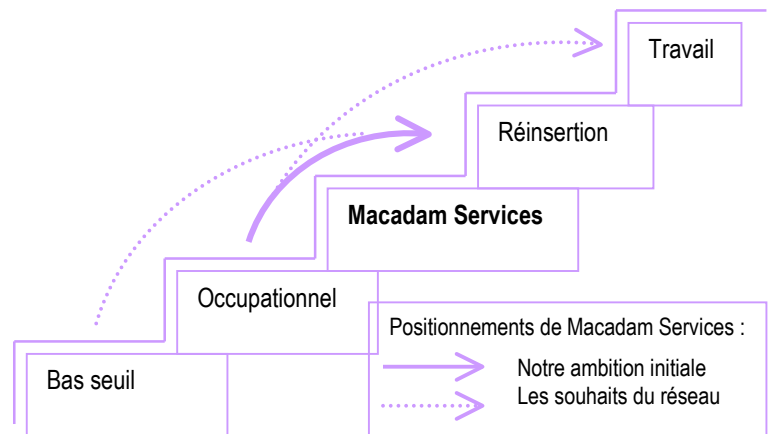
Etat de l'insertion dans le réseau social régional

Comme prestataire de services, Macadam Services est reconnu dans le réseau social régional, certains partenaires du réseau n'hésitant plus à faire appel

régulièrement à notre entité pour des coups de main bon marché ou/et pour valoriser le travail social que nous effectuons (par exemple pour nettoyer un appartement à remettre, effectuer un transport, un déménagement, etc.).

Comme partenaire de réseau, Macadam Services n'est pas encore parvenu à faire sa place. En effet, à part quelques partenaires privilégiés, nous ne faisons pas à proprement dit partie du réseau. La volonté actuelle de l'équipe d'encadrement est de créer un lien avec les autres structures de réinsertion socioprofessionnelle, afin de développer un accompagnement social à plus long terme et organiser un suivi de nos bénéficiaires après la sortie de Macadam Services.

A l'origine, Macadam Services avait été conceptualisé sur la base de l'identification d'un hiatus dans la chaîne de la réinsertion. Macadam Services ambitionnait de jouer le rôle de passerelle entre les prestations occupationnelles et celles de réinsertion. Or, les demandes du réseau dépassent le cadre initial, comme le montre le schéma ci-contre. Nous réaffirmons donc constamment notre objectif qui n'est pas de réinsérer, mais de préparer la réinsertion. La création d'un réseau permettra à l'équipe de se repositionner.



Dernière forme de collaboration, Macadam Services, de par son expérience, joue un rôle de conseil spécialisé en matière de mobilisation professionnelle de personnes aux dossiers administratifs complexes (poursuites, déclaration des revenus, imposition à la source, permis de travail, etc.). Dans cette optique, il serait souhaitable que l'équipe d'encadrement puisse plus souvent se mettre à disposition pour la gestion et le règlement des problèmes administratifs de ses bénéficiaires. En effet, des liens de confiance ayant été tissés, il ne serait ni pertinent, ni judicieux d'envoyer une personne vers une autre structure qui s'occuperait de problèmes que nous pourrions nous-mêmes régler. Dès lors, il serait précieux que nous puissions dégager du temps pour répondre à ce besoin soit par un accompagnement vers des structures adéquates, soit en répondant nous-mêmes à ce besoin si personne d'autre n'est à même de l'effectuer.

Perspectives

2009 a été une année chargée, nous avons été mis à l'épreuve et nous avons réussi à maintenir nos objectifs. Pour l'année qui débute, nous devons valider nos acquis et asseoir notre activité pour la pérenniser. Nous devons faire de nombreuses démarches afin de créer des réseaux pour nos bénéficiaires, en particulier avec les autres organismes qui proposent des MIS.

Les changements structurels dans les CSR seront aussi un événement à gérer tout au long de l'année. Ainsi chacun de nos bénéficiaires en MIS aura un Assistant Social et un Administrateur (terme à valider), et les MIS pourront, apparemment, devenir obligatoires. Nous ne pouvons prévoir les tenants et aboutissants pour nous, mais gageons que notre prise en charge devra être adaptée à ces phénomènes nouveaux.

Nous souhaitons aussi approcher les organes d'orientation de l'AI afin de présenter et de trouver des synergies avec eux, du fait que nous touchons déjà certains rentiers.

Conclusion

Les collaborateurs sociaux de Macadam Services ont eu à cœur tout au long de cette année d'accompagner humainement et professionnellement les bénéficiaires. Malgré des changements très importants au sein de l'équipe d'encadrement, les responsables de l'entité s'étant succédés depuis juin, le bateau a tenu bon et ce grâce à Céline Romanens, notre éducatrice sociale. Aujourd'hui, l'équipe est reconstituée et parée pour continuer une aventure riche.

Nous tenions encore à remercier chaleureusement Guillaume de Buren, concepteur de Macadam Services dans sa forme actuelle, qui a quitté son poste pour voguer vers d'autres responsabilités. Nous lui souhaitons plein succès dans son avenir professionnel et personnel.

Enfin, pour ma part, je suis heureux d'intégrer Macadam Services, l'aventure entreprise par mes prédécesseurs me paraît exaltante et passionnante. Je me réjouis de pouvoir amener ma pierre à cet édifice et consolider les bases de cet incroyable outil qu'est Macadam Services.

3. Colis Alimentaires

Introduction

“Lorsqu'ils chassaient le bison, nos ancêtres y allaient en groupe. C'est ensemble qu'ils pouvaient encadrer l'animal et ensemble qu'ils joignaient leurs efforts pour le capturer. Celui qui avait porté le coup final n'était pas le plus méritant” Albert Jacquard

Depuis la création des Colis Alimentaires, il y a 8 ans, notre entité itinérante poursuit son activité et tente de lutter contre toutes les formes de précarité qu'elle rencontre. En apportant écoute, soutien social, orientation, accompagnement et aide alimentaire aux personnes qui se retrouvent en difficulté à Lausanne et dans la région, nous répondons au mandat qui nous a été conféré par la commune de Lausanne en 2001. Ainsi, notre service social et alimentaire de rue, « Les Colis Alimentaires » voyage et s'arrête chaque semaine dans différents endroits de la ville pour être au plus proche des personnes et de leurs difficultés.

Rappelons que l'aide alimentaire que nous apportons se base sur trois axes principaux :

- La demande d'aide alimentaire comme outil de questionnement dans la compréhension de la(les) problématique(s) déterminant celle-ci,
- L'aide alimentaire comme premier élément de réponse dans la résolution de la(les) problématique(s) énoncée(s),
- L'aide alimentaire comme réponse à un besoin biologique mais surtout comme réponse à un besoin de sécurité.

Gandhi a dit : « *On ne peut parler à l'homme qui a faim qu'en termes de pain* ». Bien entendu il serait absurde de vouloir comparer l'incomparable : on ne meurt pas de faim en Suisse ! Cependant notre expérience sur le terrain nous montre qu'une fois que les besoins biologiques et de sécurité¹ sont contentés, le bénéficiaire peut commencer à appréhender ses problématiques différemment.

Comme les années précédentes notre permanence sociale et alimentaire a côtoyé des êtres humains en proie à des difficultés rencontrées avec les services d'aides étatiques ou complètement perdus face à la grosse machine administrative qui régit les droits et les devoirs des citoyens. Face à cet embarras l'entité a mené une réflexion qui l'a conduit à rechercher les causes des tensions observables sur le terrain. Cette réflexion nous a permis d'appréhender plusieurs formes de précarité qui doivent être prises en considération pour mener une intervention sociale. C'est sous forme d'un tableau que nous essayerons de mettre en évidence les formes de précarité rencontrée en 2009 aux Colis Alimentaires. Nous illustrerons par un exemple et essayerons de présenter les conséquences de ces différentes formes de précarisation.

La deuxième partie de ce rapport d'activité présentera quelques chiffres inhérents à l'année écoulée. Cette section plus mathématique sera suivie de deux témoignages de bénéficiaires des Colis. La conclusion sera basée sur quelques réflexions concernant d'une part l'évolution de l'entité et d'autre part celle du travail social.

La précarité ou les différentes formes de précarités rencontrées

« *La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives* »²

Comme mentionné dans l'introduction, les Colis Alimentaires ont décidé cette année d'approfondir la notion de précarité et de tenter de déceler ses formes au travers des situations concrètes, et des liens que l'entité a construits au fil des entretiens avec les bénéficiaires rencontrés.

FORMES DE PRECARITE RENCONTREES SUR LE TERRAIN

Forme de précarité	Exemples (objectif)	Effets (subjectif)
Précarité au sein de la famille	Eloignement entre les individus d'une même famille / enfants placés / mari ou femme en prison ou en cure de désintoxication, famille monoparentale, divorcé/e n'ayant pas souhaité la séparation...	sentiment d'être seul pour affronter le quotidien, fatigue, tristesse, sentiment de trahison, perte de confiance en soi, souffrance quotidienne, sentiment d'avoir loupé sa vie...
Précarité des conditions de vie	logement insalubre, logement temporaire...	sentiment d'insécurité matérielle, conditions de vie non-acceptables, découragement, perte de l'estime de soi...

¹ Prenons ici la sécurité ressentie par une maman qui peut remplir son frigo et nourrir ses enfants de manière équilibrée. Cette seule garantie va lui permettre alors d'apprécier sa situation difficile avec une énergie et un regard nouveaux.

² Joseph Wresinski, *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, Paris, Journal officiel, 1987, p 14

Précarité affective	la personne a de la peine à recevoir ou à donner des affects...	Dégradation des relations au travail, au niveau familial, voire isolement social....
Précarité relationnelle	instabilité dans la relation entre les individus, peine à entrer en contact, à s'ouvrir...A contrario : trop d'ouverture, partage d'éléments intimes au premier venu...	difficulté à développer une vie sociale, difficulté à défendre ses droits, isolement social, révolte...
Précarité en lien avec le travail	chômage, difficulté à changer d'emploi, salaire insuffisant, formation insuffisante...	stress, culpabilité, découragement, dévalorisation...
Précarité de l'information	Fragilité du bagage scolaire, fragilité des connaissances théoriques ou pratiques, analphabétisme, incapacité à faire des démarches administratives, incapacité à gérer un budget...	honte, culpabilité, découragement, peur, laisser-aller....

Loin d'être exhaustif, ce tableau est désormais utilisé comme outil dans l'appréhension des situations que nous rencontrons aux Colis Alimentaires. Une fois que la sécurité alimentaire est assurée au travers de la nourriture que nous distribuons, nous pouvons alors nous pencher sur ce qui fait obstacle dans la vie du bénéficiaire et s'attaquer à l'insécurité qui l'empêche d'avancer. Il va de soi que ce n'est pas le travailleur social qui dicte au bénéficiaire ce qui est bon pour lui. Il sert juste de miroir tentant de refléter ses besoins, ses difficultés mais aussi toutes les capacités qui l'habitent et qu'il a souvent oubliées dans le tourment de l'insécurité.

Les Colis Alimentaires en chiffres

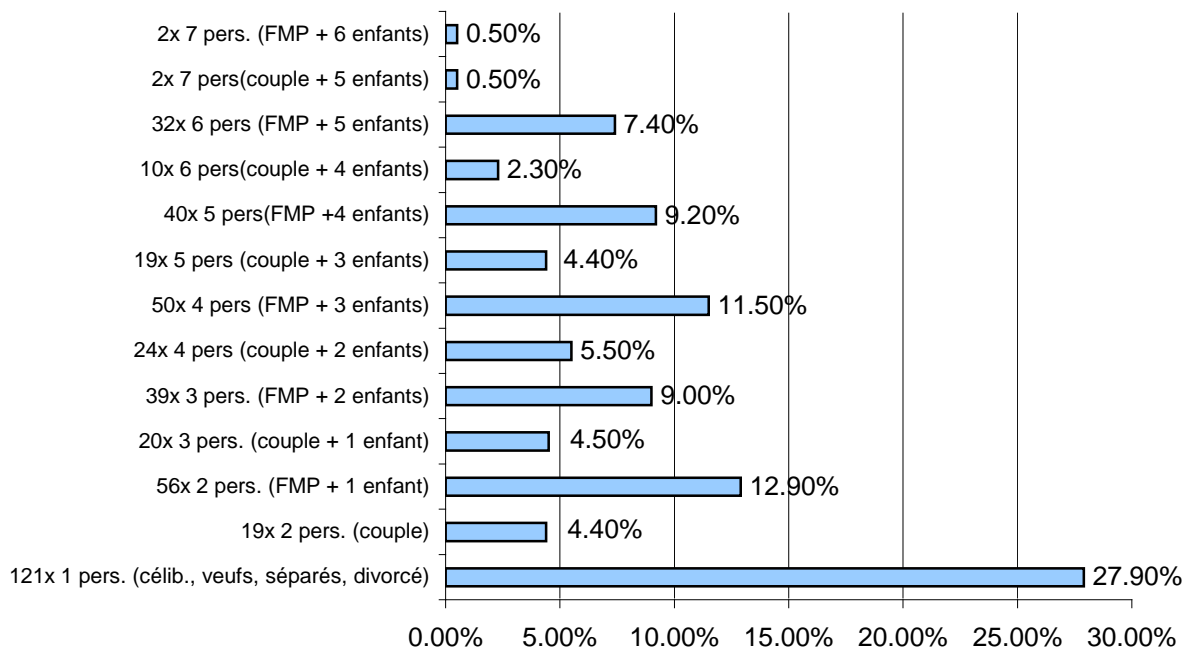
« Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques. On ne pleure pas devant les chiffres ». Abbé Pierre

Le rapport d'activité 2008 des Colis Alimentaires n'exposait que des données très succinctes consécutivement au vol de l'ordinateur portable de l'entité et de l'entier des données. Au vu de cela nous avons décidé de changer quelque peu la nature des données qui seront présentées ci-dessous.³ Dans cette partie nous allons essayer de présenter les personnes qui viennent aux Colis, la durée moyenne des interventions en 2009 et enfin quelques chiffres concernant l'aide alimentaire.

1. Nombre, nature et taille des ménages ayant eu recours aux Colis Alimentaires (CA) en 2009

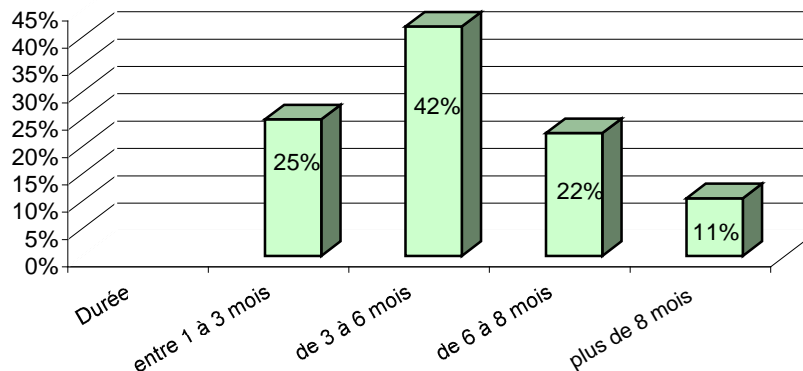
Le schéma ci-dessous propose une lecture concernant la composition des ménages. On constate que les cellules familiales les plus touchées sont les familles monoparentales (FMP). Ceci n'est finalement pas surprenant puisque cette catégorie de famille doit faire face à plusieurs formes de précarité en plus de la précarité matérielle. Précarité au sein de la famille, précarité de l'information qui touche bien souvent les femmes dont les ex-maris s'étaient occupés de tout, etc...

³ Le changement de la nature des données apporte un renouveau à cette partie statistique. Il peut cependant être contrariant pour les lecteurs qui aiment faire des comparaisons et nous les remercions d'avance de leur compréhension.



Nombre, nature et taille des ménages ayant eu recours aux CA en 2009

2. Durée moyenne de l'intervention sociale et alimentaire



Durée moyenne de l'intervention sociale et alimentaire des CA

Les bénéficiaires ayant passé entre 1 à 3 mois aux Colis sont pour la plupart des personnes qui ont dû faire face à une casse dans leur budget suite à des grosses factures. L'aide alimentaire leur a permis d'investir l'argent qu'ils auraient dépensé dans la nourriture pour honorer leur créancier. Dans cette catégorie on trouve aussi les personnes en attente de RI, de chômage, ou de PC leur permettant de retrouver une autonomie alimentaire. Les familles fragiles financièrement et ayant des enfants en âge de scolarité ont été reçues par les Colis afin de compléter leur budget. La rentrée scolaire bouleverse considérablement le budget de ces dernières. En 2009

les parents ont dû sortir des sommes entre Fr. 250.- et Fr. 320.- par enfant pour le matériel scolaire.

On trouve deux grands groupes parmi les bénéficiaires qui ont été suivis entre 3 et 6 mois aux Colis Alimentaires. Le premier est représenté par des personnes dont la situation a mis du temps à se débloquer, bien souvent à cause de la lenteur de la machine administrative. Dans l'autre groupe on trouve des personnes qui ont tenté dans un premier temps de se débrouiller par elles-mêmes, faisant des emprunts à des connaissances, à leur famille, ou encore en ayant fréquemment demandé des avances sur salaire à leur employeur. Pris dans un début de spirale d'endettement, des arrangements de paiement ont dû être inclus dans le budget sur plusieurs mois.

Dans la catégorie 6 à 8 mois on trouve des personnes dont la situation était complexe. Ces bénéficiaires présentaient plusieurs formes de précarité. L'estime de soi quasi inexistante, le manque de confiance significatif et l'asthénie ont nécessité de créer un lien de confiance qui s'est établi sur de nombreuses semaines. Ce n'est que lorsque que cette base nous a semblé suffisamment solide qu'une collaboration pratique avec le bénéficiaire a pu être mise en place (organisation des priorités, orientation vers des services spécialisés, travail sur le budget et l'administratif courant, etc...)

Les situations symptomatiques venant d'être citées dans la section précédentes sont analogues pour le groupe des bénéficiaires qui ont été suivis plus de 8 mois par notre service social. Nous avons rencontré des personnes très affaiblies. Aux différentes formes de précarisation s'ajoute pour ce groupe une fragilité psychique ou physique qui nécessite une prise en charge de longue haleine. La collaboration entre le bénéficiaire et le travailleur social est possible mais le partenariat doit être adapté rigoureusement au rythme de la personne. Le retour à l'autonomie bio-psycho-sociale⁴ de la personne passe souvent par un travail social de type éducatif (l'apprentissage des choses de la vie courante) et un accompagnement physique vers les services spécialisés qui pourront aider le bénéficiaire à se sortir de sa galère.

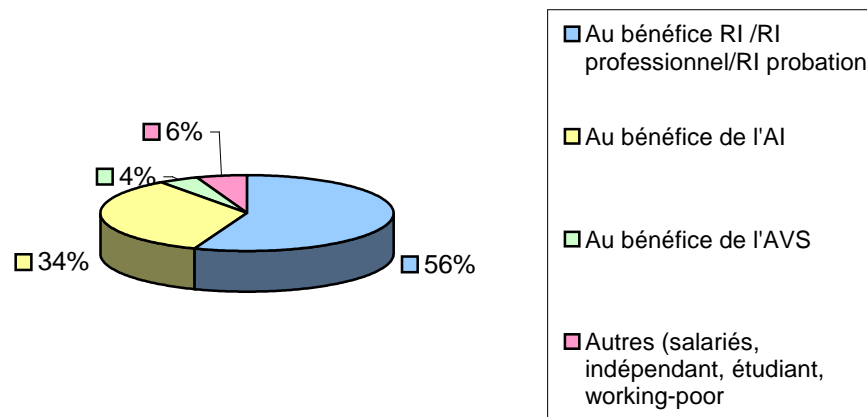
3. Provenance des bénéficiaires ayant eu recours aux Colis Alimentaires

Comme les années précédentes (cf rapports d'activité 2002 à 2007) la catégorie des bénéficiaires se présentant le plus à notre entité vivent du RI des services sociaux. La majorité d'entre eux est adressée à notre service par les assistants sociaux des CSR. Attente pour le premier versement du RI, pas d'avance financière possible, factures non prises en charge par le RI (ex :vétérinaire), difficultés relationnelles (le client a une relation bancaire avec son assistant social), accompagnement intensif non réalisable au CSR, précarité de l'information (le client RI doit acquérir des connaissances et des compétences administratives pour la gestion administrative et financière de sa situation), accompagnement physique lorsque le client est fragile

⁴ Ce terme sous-entend que l'individu est un être à la fois psychosocial et biologique, et que ces trois notions sont en étroite interdépendance. Par exemple si le « bio » relatif au corps humain se retrouve en carence, la santé mentale et les relations sociales en seront aussi touchées. De même, si une baisse de moral survient (suite à des soucis financiers), le corps ainsi que les relations sociales en seront affectées.

dans des services tels que banque, assurance, ordre des avocats, office des poursuites, etc...

L'autre moitié des personnes bénéficiant du RI arrive aux Colis par le bouche à oreille ou par l'orientation d'un service privé. La nature des demandes est diverse mais un grand nombre de personnes mentionne les difficultés qu'elles ont eues avec le service social. (Les assistants sociaux n'ont pas le temps de les écouter, les entretiens sont trop espacés, elles ne comprennent pas comment gérer leur budget, elles ont fait plusieurs appels téléphoniques restés sans réponse). A noter que beaucoup de personnes faisant partie du projet pilote « Bascule » qui débutera officiellement en avril 2010 à Lausanne, ont mentionné ne plus savoir à qui elles devaient s'adresser pour avoir une réponse. Lorsqu'elles appellent l'assistant social elles sont renvoyés vers le gestionnaire de dossier ou un administrateur. elles finissent donc par avoir le sentiment d'être baladées et arrivent aux Colis Alimentaires déstabilisées, en colère et avec un sentiment de ne pas être respectées.



Provenance des bénéficiaires ayant eu recours aux CA en 2009

Les personnes au bénéfice d'une rente AI se présentant aux Colis se retrouvent pour la plupart sans suivi social. En effet, bien peu des bénéficiaires rencontrés sur le terrain peuvent mentionner le nom d'un assistant social les rencontrant régulièrement. Les professionnels qu'ils côtoient sont en général le médecin généraliste, ou le spécialiste qui suit spécifiquement leur maladie. Parfois on peut ajouter dans la liste de leur réseau secondaire un curateur ou tuteur, mais les liens sont souvent compliqués. Ce n'est que lorsque la situation est très complexe que les rentiers AI bénéficient d'un soutien social de Pro Infirmis. Dès lors le travailleur social des Colis devient comme une sorte de référent du dossier et il s'agit de rester extrêmement vigilant au niveau du temps et de la longueur du suivi social et administratif. De manière générale nous pouvons constater que les personnes à l'AI sont moins précarisées matériellement que les bénéficiaires du RI. Nous ne les dépannons alimentaires que ponctuellement ou sur de courtes périodes. L'intervention sociale des Colis Alimentaires est alors essentiellement basée sur les formes de précarité en lien avec la famille, la précarité de l'information, et la paupérisation relationnelle.

Les 2 autres groupes représentant 10% des personnes se présentant aux Colis, sont pour 4% des rentiers AVS et pour 6% des personnes n'ayant pas droit à des aides

étatiques. D'octobre à décembre, Pro Senectute nous a adressé une dizaine de personnes vivant dans des situations de dénuement malgré la rente AVS et les prestations complémentaires qui leur sont attribuées.

Si presque tous les bénéficiaires que nous rencontrons dans le cadre de notre entité parlent de la difficulté de venir demander de l'aide alimentaire, nous constatons par contre une honte exagérée en ce qui concerne la génération des personnes de 50 ans et plus. Le travail social des Colis repose dès lors sur l'empathie et l'écoute d'une génération qui a travaillé, cotisé, et se retrouve complètement dans le besoin avant la fin du mois une fois qu'elle a payé son loyer, ses assurances maladie et ses impôts. L'approche et le travail social auprès de cette population sont délicats: il faut savoir comprendre cette génération en colère ou déprimée qui, poussée à bout, peut aller jusqu'à dealer leurs médicaments

Les 6 derniers pour-cents des personnes qui sont arrivées aux Colis en 2009, sont pour la plupart des gens qui travaillaient. En faisant un budget avec elles nous avons pu constater que bien souvent pour Fr.50.- à Fr.100.- près, elles ne pouvaient bénéficier d'un complément d'aide sociale et se retrouvaient en définitive au-dessous du minimum vital. Toutes tenaient leur budget et leur administratif de manière exemplaire. Leur train de vie était plus que raisonnable. Victime de la hausse des loyers et de la pénurie de logements, ou d'un manque de réadaptation salariale par rapport au coût de la vie, elles doivent de plus en plus souvent faire face à des frais de véhicule qui ne peuvent être exemptés de leur budget. Si les Colis soulagent ces familles, il faudra à moyen terme se poser la question quant à une prise en charge plus ciblée.

4. Quelques données concernant les denrées alimentaires distribuées en 2009

1531 est le nombre de Colis Alimentaires distribués en 2009 ;

2863 est le nombre de personnes qui ont bénéficié de l'aide alimentaire ;

7762 est le nombre de repas distribués. Ce nombre comprends déjeuner, dîner, et souper (ne sont pas comptées dans ce total les collations et les récréations pour les enfants des bénéficiaires)

5. Témoignage de bénéficiaires

Illustration de ce qui précède au travers de deux témoignages reçu par écrits :

Ma vie de dettes / Un grand merci aux Colis Alimentaires

Je me présente : nous sommes une famille de 2 adultes et de 2 enfants de 6 et 3 ans. Notre vie a dégringolé depuis le mois février 2008. Je travaillais mais seulement à 20 %. Ensuite j'ai pu augmenter un peu mon temps de travail à 50 %, mais au mois d'août, suite à une restructuration on m'a annoncé que j'allais être licenciée au mois de septembre 2008. J'ai eu de la « chance » car mon licenciement a été repoussé au mois de décembre car j'ai dû subir une opération.

Mais notre situation allait très mal et on n'arrivait plus à payer notre assurance. J'étais payée Fr. 16.- environ et donc gagnais Fr. 1500.- brut par mois. Mon mari a un salaire de Fr. 3400.- brut. Notre loyer est de Fr. 1626.-. De plus on a commencé à avoir tellement de factures en retard, et les poursuites ont commencé à arriver. C'est là que je suis allée au service social pour qu'il me complète le chômage parce qu'on n'avait pas le minimum vital.

J'étais désespérée, avec toutes les factures en retard ; on ne pouvait plus manger que des pâtes et du riz. Je n'arrivais même plus à acheter du lait pour les enfants. Alors mon assistante sociale m'a donné le nom des Colis Alimentaires qui viennent à la Riponne. Je suis allée avec un peu de honte mais Vanessa l'assistante sociale m'a beaucoup soutenue et déculpabilisée.

Au mois de février 2009 j'ai retrouvé du travail et j'ai pensé que ma situation s'améliorerait alors j'ai décidé de ne plus aller aux Colis Alimentaires. J'ai aussi vu une annonce dans un journal sur un organisme, Idéale finance, qui soit-disant paie toutes vos dettes et remet votre situation à zéro. Je me suis précipitée car nous avons Fr. 28'000.- de dettes et j'avais l'espoir qu'ils nous aideraient.

Cette société en fait ne nous a pas aidés. Bien au contraire, je gagnais Fr. 2500.- brut, mon mari toujours Fr. 3400.- brut et Idéal Finance nous demandais Fr. 1500.- par mois. Une fois Idéal Finance et le loyer payés, il ne nous restait même pas le minimum vital, soit Fr. 1147.- par mois pour tout faire. Deux mois plus tard je ne pouvais plus rien payer. Alors Idéal finance a commencé à me menacer et me harceler par téléphone. Entre temps je n'avais à nouveau plus de travail.

Je suis donc retournée aux Colis Alimentaires désespérée. Vanessa, l'assistante sociale m'a dit de prendre un peu de vacances avant que je craque et qu'elle s'occuperait de tout pendant quelques semaines. Après elle a prévu que nous travaillerions ensemble sur ma situation. J'ai repris des forces et étais soulagée de pouvoir nourrir mes enfants correctement. Et j'ai pu avoir à nouveau un complément de l'aide sociale mais notre situation était si difficile que le complément de l'aide sociale ne suffisait pas. On avait aussi emprunté de l'argent qu'il fallait rendre. J'ai donc commencé à rechercher du travail et j'ai continué à aller aux Colis 1 fois par semaine. J'ai expliqué à l'assistante sociale des Colis combien il était important que je puisse liquider mes dettes aux plus vite car notre appartement allait bientôt augmenter et qu'il fallait que l'on déménage, mais avec des poursuites ce n'était pas possible.

L'assistante sociale des Colis nous a soutenu autant moralement que pour des démarches administratives et nous avons pu aller chercher de la nourriture une fois par semaine à nouveau. Au mois de juin 2009 j'ai retrouvé du travail d'abord à 50%. Et nous avons continué à aller aux Colis afin de pouvoir manger et ne sortir qu'un minimum d'argent pour de petites choses que je ne pouvais pas trouver aux Colis Alimentaires. Elle m'a soutenue pour me débarrasser définitivement d'Idéale Finance. Cela a pris plusieurs semaines car ils revenaient à la charge. Finalement je crois qu'ils ont fini par comprendre qu'ils auraient plus un sous. Dès le mois de septembre 2009 j'ai pu augmenter mon pourcentage et j'ai passé à 100% et en plus je suis montée en grade. J'ai regardé avec l'assistante sociale si je pouvais continuer à venir. Elle a été d'accord, et nous avons mis en place un budget très serré et on en parlait toutes les semaines. Entre temps j'ai été suivre un cours pour apprendre à mieux gérer mon budget.

Au mois de janvier 2010, avec Vanessa l'assistante sociale des Colis on a fait un grand bilan de ma situation et il s'avère que nous sommes passés de Fr. 28'000.- de dettes à Fr.10'000.-. En serrant encore très fort cette année et en maintenant le budget mis en place, nous devrions normalement être complètement à jour à la fin 2010. Après nous pourrions chercher un nouvel appartement moins cher et enfin vivre mieux. Aujourd'hui je ne vais plus toutes les semaines aux Colis car une ou deux fois par mois en plus du budget que je suis est suffisant pour continuer à payer mes arriérés. Je suis très fière de moi, mais je dois aussi remercier Vanessa l'assistante sociale et toute l'équipe de bénévoles qui sous la pluie ou sous la neige sont toujours là pour me soutenir. Et le soutien moral c'est tellement important parce que je peux vous dire que souvent mon moral n'allait pas du tout, j'étais très déprimée. Je vous remercie de tout cœur pour m'avoir soutenue et pour me soutenir encore actuellement. MERCI, MERCI, MERCI...

Parcours d'une maman de 5 enfants qui est allé chercher de l'aide.

Je me retrouve dans une situation d'injustice suite à une séparation légale. En instance de divorce depuis le 25 août 2009 je me suis adressée au CSR pour une demande d'aide financière mais surtout pour de l'aide administrative pour m'aider dans les démarches pour le RI et aussi pour la vie courante. Cela fait très longtemps que je ne travaille plus car je me suis occupée de mes enfants. J'ai aussi des problèmes de santé. C'est mon futur ex-mari qui s'est toujours occupé de tout, même de me donner de l'argent. Mes jumeaux ont été placés par le SPJ depuis juillet 2009 dans une institution et on m'a dit que c'était provisoire (séparation avec le père difficile et appartement insalubre). Mes deux autres filles sont aussi placées dans des institutions pour différents problèmes. Et ma fille aînée à l'époque aussi. Si bien que je me suis retrouvée seule, sans mes enfants dès le mois d'août 2009. Je ne les vois qu'un week-end sur deux et pendant les vacances.

Au CSR j'ai rencontré l'assistant social qui m'a été attribué. Puis j'ai dû rapidement changer d'assistant social car le premier s'en allait. Je suis tombée sur une dame.

Depuis le mois de novembre on m'a coupé les vivres. Le CSR dit que c'est à cause du SPJ à qui je devrais donner les allocations familiales et le SPJ dit que c'est le CSR. Je dois avouer que je n'y comprends rien étant donné que le tribunal de Montbenon, m'a octroyé les allocations familiales comme contribution d'entretien. Cette somme est de Fr. 1585.- et étant donné que je ne recevais ni aide sociale, ni autre pension, je les ai utilisées pour vivre, surtout qu'entre-temps ma fille aînée est revenue vivre à la maison (depuis oct. 2009). En plus, je n'ai jamais reçu de décision du SPJ qui me disait que je devais leur donner cet argent. Bien entendu avec tout cela je n'ai pas pu payer mon loyer et je me retrouve actuellement avec une expulsion pour fin mars.

Les personnes du CSR et du SPJ ont été très durs avec moi. Elles m'ont toujours dit que mon dossier était très compliqué, que j'étais une menteuse, une voleuse, une profiteuse, une moins que rien. Pour donner un exemple voici comment je suis traitée. Ayant des problèmes de vue je suis allée consulter un ophtalmologue qui m'a appris une mauvaise nouvelle : Je suis atteinte d'une affection des yeux qui va me rendre aveugle relativement vite. Je n'ai déjà plus que 30% de vision. J'en ai parlé à mon assistante sociale qui m'a dit avec un grand sourire : « Et bien c'est une bonne nouvelle comme ça on va pouvoir faire une demande AI ». J'ai été très choquée et je trouve cela très dur. Je n'ai que 40 ans et perdre mes yeux est pour moi terrible.

Je suis très déprimée par toute cette histoire on est bientôt fin février et je ne sais toujours pas si j'ai finalement droit au RI, combien, etc... Je me suis demandée plusieurs fois si il fallait que j'aie me prostituer pour me nourrir moi et mes enfants et pour payer mes factures. Depuis quelques semaines je vais régulièrement aux Colis Alimentaires pour chercher tout d'abord de quoi survivre et que quelqu'un m'aide à résoudre cette situation. Melle Vanessa l'assistante sociale m'aide beaucoup. On a fait des courriers ensemble, des téléphones, et elle est même venue avec moi au CSR pour tenter d'activer les choses et que j'aie enfin le droit d'avoir un minimum vital. J'ai eu aussi des problèmes avec la banque. Le CSR m'avait fait ouvrir un 2^{ème} compte mais moi je ne savais pas qu'avec une même carte bancaire on pouvait retirer sur deux comptes. Comme j'allais toujours au guichet chercher de l'argent, la banque me donnait des sous où il y en avait. Moi j'étais sûr que je retirais l'aide sociale, mais en fait il s'agissait des fameuses allocations familiales. C'est aussi pour cela que je me fais traiter d'arnaqueuse aujourd'hui. Personne n'a voulu entendre que je ne savais pas qu'avec une carte on pouvait aller sur 2 comptes. Aujourd'hui j'ai compris. Melle Vanessa elle m'a cru et m'a accompagnée à la banque et m'a montré comment se servir de ma carte, et nous avons fait des essais au bancomat. Melle Vanessa a expliqué tout cela à l'assistante sociale du CSR mais elle ne semble pas vouloir me croire.

Aujourd'hui rien n'est encore débloqué. Avec Melle Vanessa on a refait beaucoup de téléphone pour essayer de comprendre ce qu'il se passe. Nous avons laissé un dernier délai au CSR et SPJ (Mlle Vanessa m'a expliqué que tout prend énormément de temps pour l'administratif) mais on a aussi décidé que si à la fin de la semaine prochaine il n'y avait rien qui avait bougé, elle m'aiderait à faire une plainte au tribunal administratif. Moi ce qui me fait

le plus mal c'est d'être traitée comme une moins que rien. Ne pas recevoir d'argent est une chose, mais je souffre énormément qu'on me parle agressivement, qu'on me soupçonne, qu'on me boucle le téléphone au nez lorsque je demande qu'on me parle gentiment, qu'on me traite de menteuse. Cela peut paraître bizarre mais c'est vrai que je ne connais pas tellement les démarches de la vie courante, c'est toujours mon ex-futur mari qui s'est occupé de tout.

Heureusement que j'ai trouvé un endroit aux Colis Alimentaires, où on m'a écoutée sans me juger, où on est venu m'accompagner, où je sais que je suis bien reçue et qu'on me traite comme un être humain et qu'on ne va pas me lâcher. Merci aussi aux Colis et à Melle Vanessa qui m'aide à m'alimenter et à nourrir tous mes enfants lorsqu'ils viennent le week-end. Merci pour tout le soutien moral et de me permettre de pleurer sans que je passe pour une personne qui a des problèmes d'humeur (comme on me l'a dit au CSR). Les Colis m'aident à garder espoir pour que je prenne des forces pour sortir de cette galère.

Conclusion

La cantonalisation de notre service social et alimentaire de rue n'a pas pu être concrétisé en 2009 pour différentes raisons. Néanmoins dans un avenir proche il nous paraît important que nos prestations puissent s'étendre au moins dans les communes avoisinantes de Lausanne. En effet, nous recevons de plus en plus de demande de la part de personnes se trouvant en situation précaire.

Pour l'instant notre entité itinérante va continuer de sillonner la ville de Lausanne et d'apporter une aide de proximité le plus adéquatement possible face aux potentielles problématiques qui risquent de survenir durant la phase de réorganisation des services sociaux. Le système de bascule menace de perturber un bon nombre de bénéficiaires et nous espérons pouvoir contribuer à ce que ce changement se fasse en douceur pour eux.

Cependant l'orientation vers les services étatiques, médicaux, ou autres services alimentaires, reste la principale priorité des Colis alimentaires.

En effet, la principale intervention sociale de l'entité réside en une orientation adéquate permettant au bénéficiaire de continuer son chemin et d'aplanir ses difficultés ailleurs que dans un service social de rue. Le but est de permettre au bénéficiaire de rejoindre les acteurs du réseau qui offrent la prise en charge optimale, des conseils et l'aide impeccable que nécessitent les problématiques de sa situation.

L'accompagnement moral, administratif ou physique fait partie intégrante de la séquence « orientation ». Ceci étant fait, le travail social des Colis Alimentaires prend fin, et l'entité n'intervient que dans la mesure où un soutien social et une aide alimentaire s'avèrent être des outils dans la résolution de la situation en collaboration avec le service adéquat.

Ainsi l'entité basera son intervention en maximisant le travail social sur l'orientation du bénéficiaire, et la collaboration avec les services partenaires sociaux.

Finalement, cette année encore nous tenons à saluer la volonté, l'effort et la ténacité des bénéficiaires qui ont côtoyé les Colis cherchant à se sortir de leur situation de précarité. C'est une leçon quotidienne de courage que nous avons reçue sur le terrain. Merci aussi à tous les professionnels du social, et à toutes les personnes que nous avons croisées sur notre route et qui ont permis de pouvoir mener à bien nos objectifs et continuer notre travail social de rue. Et finalement un merci tout particulier

au team-bénévole des Colis qui soutient l'entité et sa responsable au travers de nombreuses tâches de logistique qu'ils gèrent quotidiennement.

« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple ». Antoine de Saint-Exupéry

4. Soupe populaire

La Soupe en 2009

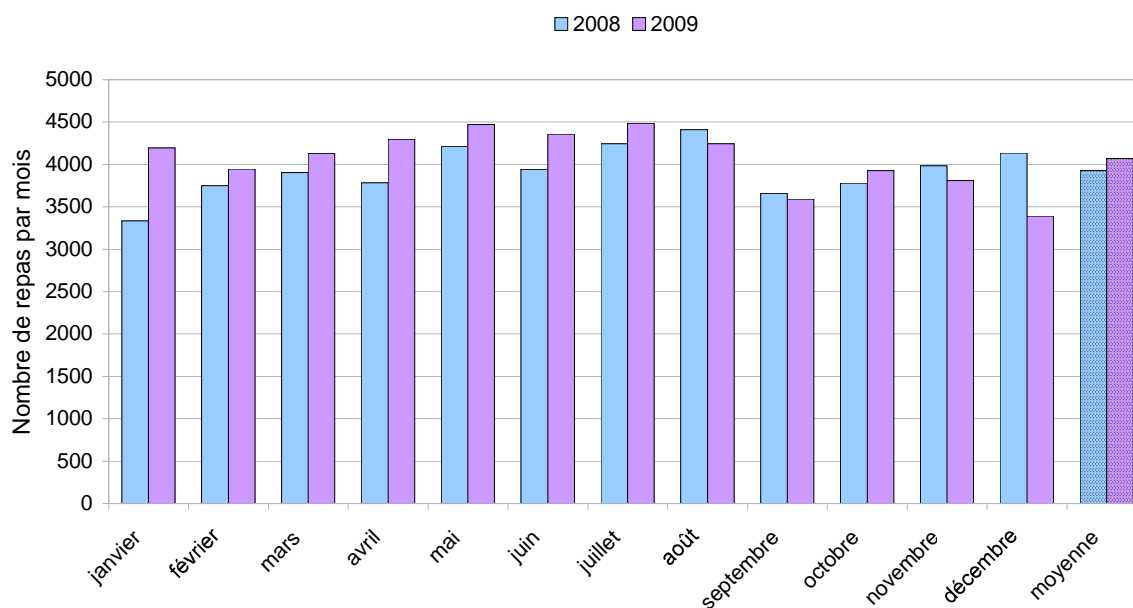
On a presque envie de parler de routine pour cette année 2009, tant les signes d'ancrage de la Soupe Populaire dans le paysage lausannois sont nombreux. Pour beaucoup d'usagers tout d'abord, « La Soupe » est une sorte de référence, de bouée sur laquelle ils savent pouvoir compter, en cas de difficultés financières ou pour trouver une oreille attentive et un cœur ouvert. Pour le public aussi, la Soupe Populaire est synonyme d'aide aux plus démunis, de possibilité de bénévolat, d'institution digne de confiance lorsqu'elle recherche des dons. Pour les autorités enfin, qui continuent de nous soutenir et de nous témoigner leur confiance, la Soupe Populaire fait partie intégrante du dispositif de prise en charge sociale.

Pourtant, l'activité principale de la Soupe Populaire reste probablement la gestion au quotidien d'une institution centrée sur l'être humain et qui ne saurait vivre sans la générosité de ses donateurs. Il est difficile de détailler dans un rapport comme celui-ci la variété des situations auxquelles nous faisons face ou la diversité des personnes que nous côtoyons, mais il est important de garder à l'esprit qu'un cadre stable et sain est une condition nécessaire pour permettre à la Soupe Populaire de remplir sa mission, c'est-à-dire pour permettre aux bénéficiaires de se « restaurer », tant physiquement que socialement.

Comme la pérennité de la structure semble établie, au moins à court voire moyen terme, cela devrait permettre de commencer une réflexion sur le fonctionnement de la Soupe Populaire en vue d'apporter certaines améliorations, tant au niveau logistique et des dépenses qu'au niveau du travail social qui peut être effectué, directement par la Soupe ou au travers de collaborations avec d'autres institutions du réseau.

Bénéficiaires

Globalement, la fréquentation au cours de l'année écoulée a été relativement stable, et n'a que légèrement augmenté par rapport à 2008. Au total, 48861 repas ont été servis en 2009, contre 47719 en 2008. Le seul mois où le nombre de bénéficiaires a été sensiblement plus faible cette année que la précédente est décembre, peut-être à cause du nombre particulièrement important de possibilités de restauration alternatives qui étaient offertes cette année (la Soupe à l'Ours, les Repas du Cœur à Renens et à Bellevaux, etc...).



Nombre de repas servis à la Soupe Populaire en 2008 et 2009

En ce qui concerne les différentes populations qui composent les bénéficiaires de la Soupe, aucun changement majeur n'est à noter. L'intégration de la population de Roms, dont la venue avait créé quelques tensions en 2008, s'est poursuivie en 2009, et leur présence est maintenant considérée comme normale et n'est plus rejetée en tant que telle. Certains comportements inadéquats sont toujours à noter, tout comme des réactions déplacées de la part d'autres usagers, mais de manière générale on peut dire que leur intégration est relativement acquise. Quant aux « anciens » bénéficiaires, qui étaient attachés à la présence de la Soupe Populaire à la Place de la Riponne, ils sont en général plus présents pendant les mois d'été, sans pour autant rejeter ouvertement la place de la Soupe dans les locaux de la Rue St-Martin ou avancer d'explication à leur absence plus marquée le reste de l'année.

Le principal changement de cette année 2009 pour les usagers a été l'introduction de l'interdiction de fumer, en septembre. Ce changement a fait peser de nombreuses craintes, notamment l'incompréhension des usagers, leur désir de continuer à fumer à la Soupe ou la difficulté à faire accepter et respecter cette règle. Pourtant, concrètement tout s'est bien passé, notamment grâce au fait que la mesure n'est pas venue de nous mais « d'en haut », que les autres institutions ont aussi franchi le pas, et qu'il reste la possibilité de fumer juste devant l'entrée de la Soupe. Nous avons aussi craint une baisse de la fréquentation due à la perte du côté convivial offert par la Soupe de venir simplement boire un café et discuter en fumant une cigarette, mais trois mois après l'entrée en vigueur de la loi, il ne semble pas que des bénéficiaires aient définitivement « boudé » la Soupe à cause de cette interdiction.

La diffusion à la radio suisse romande⁵ d'entretiens courts réalisés auprès de deux bénéficiaires de la Soupe fait aussi ressortir un aspect apprécié des usagers, à savoir la non-stigmatisation. Le fait de ne pas avoir à justifier un besoin pour venir

5 Diffusions sur RSR « La Première » et « Option Musique » aux alentours de Nouvel-An de trois entretiens réalisés à la Soupe Populaire (deux d'usagers et un du responsable), dans le cadre d'une série d'émissions sur l'opération « Deux fois Noël », parrainée entre autres par la SSR, et dont la Soupe Populaire est une des bénéficiaires.

manger gratuitement à la Soupe Populaire engendre certes parfois des abus (nourriture jetée ou abandonnée, présence de personnes ayant visiblement les moyens de se nourrir, exigences déplacées quant à la qualité ou à la variété des plats, etc...), mais permet surtout à ceux qui en ont vraiment besoin de se sentir libres de venir sans avoir à faire étalage de leur détresse, contrairement à beaucoup d'autres structures sociales. Par ailleurs, cet accès facile à la Soupe permet à des personnes de toutes origines de se côtoyer, en évitant ainsi à la Soupe de devenir un « ghetto à pauvres », ce qui collerait automatiquement une étiquette aux usagers, alors que c'est justement un de nos buts de ne pas stigmatiser les gens qui franchissent notre porte mais bien plutôt de les accueillir en tant qu'individus. Cette ouverture permet également à certaines personnes de venir à la Soupe Populaire uniquement lorsqu'elles ne peuvent pas faire autrement, par exemple lors de fins de mois particulièrement difficiles, tout en ayant la fierté de ne pas être des « habitués », dépendants de la Soupe Populaire.

Le cosmopolitisme de la Soupe, bien que réjouissant et bénéfique à bien des égards, entraîne tout de même des risques de frictions entre certaines populations, pour toutes sortes de raisons (racisme ou xénophobie, problèmes importés, comme l'alcool ou les problèmes psychologiques, etc...). Cette problématique contraint à une vigilance constante de la part des responsables de chaque soirée, afin de pouvoir, dans la mesure du possible, prévenir les conflits et veiller au respect des règles de base qui garantissent une cohabitation saine et un accès à la nourriture pour le plus grand nombre.

Bénévoles

La présence bénévole a été assurée tout au long de l'année par un contingent global de près d'une centaine de bénévoles.

Certains sont présents depuis de nombreuses années, mais il y a sans cesse de nouveaux bénévoles qui viennent compenser les départs. Si la majorité est présente de façon hebdomadaire, certains ne sont là que ponctuellement, alors que d'autres sont présents plusieurs fois par semaine, voire quotidiennement.

La collaboration avec l'école internationale de Lausanne (ISL – International School of Lausanne) s'est aussi ancrée dans nos habitudes et nous amène chaque soir de la semaine (du lundi au vendredi) deux étudiant(e)s, qui viennent le soir pour le service des repas pendant un semestre puis cèdent leur place à une nouvelle volée. La présence de très nombreux bénévoles (près d'une vingtaine) pour le service les soirs du 24 et du 31 décembre a permis de mettre sur pied un service à table pour les bénéficiaires. Cette modification du fonctionnement habituel de la Soupe a été rendu en outre possible par le fait que l'affluence lors de ces soirées est moindre car l'offre de repas gratuits à Lausanne ne se limite pas à la Soupe Populaire.

Nourriture

En 2009, la principale source de nourriture pour la Soupe Populaire est restée la centrale alimentaire de la région lausannoise (C.A.R.L.), qui fournit aux institutions œuvrant sur la ville de Lausanne toute une palette de produits alimentaires de base (pâtes, riz, café, sucre, sel, lait, etc...).

Certains légumes frais sont achetés deux fois par semaine, dans la limite des moyens disponibles, afin de garantir leur qualité ainsi que l'apport nutritif des repas que nous offrons. Toutefois, nous avons pu compter de plus en plus régulièrement cette année sur l'apport des « Jardins du Flon » (et, dans une moindre mesure pour l'instant, des « Jardins d'Ouchy »), qui nous donnent toutes les deux semaines les paniers de légumes que leurs clients ne sont pas venus chercher. Ces dons sont un apport très précieux, car ils représentent une quantité parfois importante de légumes de saison, produits dans la région, et d'une excellente qualité.

Enfin, des dons privés plus ou moins importants, d'entreprises comme de personnes individuelles, viennent compléter nos réserves et nous permettent à l'occasion de varier nos menus.

Locaux

Aucun changement majeur n'est à noter en 2009 en ce qui concerne les locaux utilisés par la Soupe Populaire. La cuisine mise à disposition par la Protection Civile à Prilly est toujours utilisée 365 après-midis par an, par des équipes de bénévoles, et les locaux de la rue St-Martin accueillent les bénéficiaires soir après soir. Contrairement à ce qui avait été envisagé un temps, la ville de Lausanne a finalement renoncé à récupérer ces locaux, ce qui aurait contraint la Soupe Populaire à déménager. Ce gage de stabilité est bénéfique pour nous, tant dans la mesure où la Soupe Populaire représente un certain nombre de points de référence pour certains usagers, que dans la mesure où cette stabilité permet de se concentrer sur d'autres questions, comme mentionné au début de ce rapport.

Collaborations

Tout au long de l'année, une présence hebdomadaire à la Soupe Populaire a été assurée par Rel'aids, afin d'avoir un contact différent avec certains de leurs bénéficiaires. Cette présence se fait de manière transparente et informelle, dans la mesure où les intervenants de Rel'aids n'ont pas de signe distinctif mais sont généralement reconnus par leurs usagers.

Lors de la Journée mondiale du refus de la misère, le 17 octobre, nous avons comme à notre habitude collaboré avec l'Association des Familles du Quart-Monde et tenu un stand pour proposer une soupe chaude et un moment d'échange autour du thème de la pauvreté.

Enfin, la Pastorale de la Rue a pu compter sur nos locaux et sur la mise à disposition de certains de nos bénévoles pour son organisation lors de la Journée mondiale-contre le SIDA, le 1er décembre.

Perspectives pour 2010 et au-delà

La stabilité de certaines parties de la Soupe Populaire observée en 2009 est réjouissante: On peut en effet espérer ne pas avoir à se soucier outre mesure de devoir trouver des sources d'approvisionnement alternatives, ni de nouveaux locaux. De même, le nombre et le taux de renouvellement des bénévoles est satisfaisant et ne nécessite pas un travail de fond.

Cela veut dire que pour 2010 nous devrions pouvoir nous atteler à des tâches d'optimisation dans de nombreux domaines, afin d'améliorer le fonctionnement de la Soupe Populaire. Ces domaines sont notamment celui du travail social qui peut être effectué dans le cadre de la Soupe Populaire, de l'encadrement des bénévoles, de la gestion logistique, voire de la recherche de fonds. Ce travail s'étendra bien entendu au-delà de l'année 2010, mais il est nécessaire pour l'entreprendre de disposer de bases saines et stables comme point de départ, ce qui est heureusement notre cas cette année.

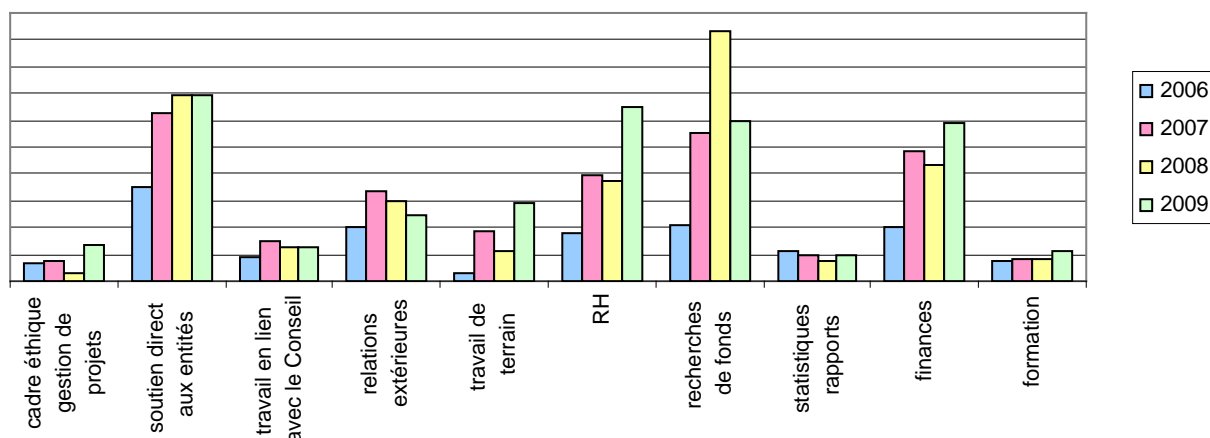
5. Direction générale

Cahier des charges

La Direction générale effectue toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement des entités et à la pérennisation de l'institution.

Elles sont constituées de :

- La direction et l'encadrement des entités – garantir le cadre légal et éthique, l'application des directives du Conseil de Fondation, assurer le soutien social, psychologique et administratif aux collaborateurs, favoriser une dynamique d'équipe et la communication, etc.
- La gestion des ressources humaines – engagement, évaluation, suivi, gestion des conflits, suivi d'étudiants, gestion des salaires et assurances sociales.
- La gestion des finances de la Fondation – Etablissement et versement des salaires, assurances sociales, gestion des subventions et des donations, suivi des factures, paiements, collaboration avec les autorités de surveillance, etc.
- La négociation avec les autorités en matière de subventions, mandats, rapports d'expert, etc.
- La recherche de fonds – élaboration des stratégies de recherches de fonds, gestion et recherche de donateurs, organisation de manifestations, contacts avec les entreprises et donateurs potentiels, présentation à diverses occasions de la Fondation, conférences, etc.
- Les relations publiques – avec le réseau, les médias, l'administration publique, le politique, etc.
- La circulation de l'information à l'interne, notamment du côté du Conseil de fondation et des entités, et à l'externe.
- La gestion de projets en lien avec de nouvelles activités ou de reconceptualisation des entités.



Répartition des tâches

Les heures de travail bénévoles fournies par les membres du Conseil n'apparaissent pas dans ce tableau. Or le travail de la Direction est largement soutenu par leurs apports en compétences dans la gestion des ressources humaines, les aspects juridiques, le développement de nouveaux projets et les finances.

Ressources humaines

En décembre 2009, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

Entité	employés	EPT	bénévoles	civilistes	stagiaires
Conseil			10		
Direction	3	1.5			
Parachute	9	7	1		
Soupe populaire	5	2.75	85		0.5
Colis Alimentaires	1	1	10		0.5
Macadam Services	2	1.5			
Bus Rencard	1	1			
Total	21	14.75	106		1

Alors que les besoins du terrain sont en constante augmentation, il est intéressant de constater que depuis 2002, le nombre d'équivalent plein temps n'a augmenté que de 3.

Le Parachute et les Colis Alimentaires n'ont pas vu leur dotation en personnel être renforcée, tandis qu'à la Soupe populaire et à Macadam Services l'augmentation de postes est de, respectivement +1.75 EPT et + 1 EPT.

Cet accroissement est lié au changement d'activité de Macadam Services (abandon de la seule vente du Macadam Journal pour offrir des prestations diversifiées d'aide à la réinsertion socioprofessionnelle), à la "mise sous toit" de la Soupe populaire ayant nécessité un taux d'encadrement supérieur et à la professionnalisation de son accueil.

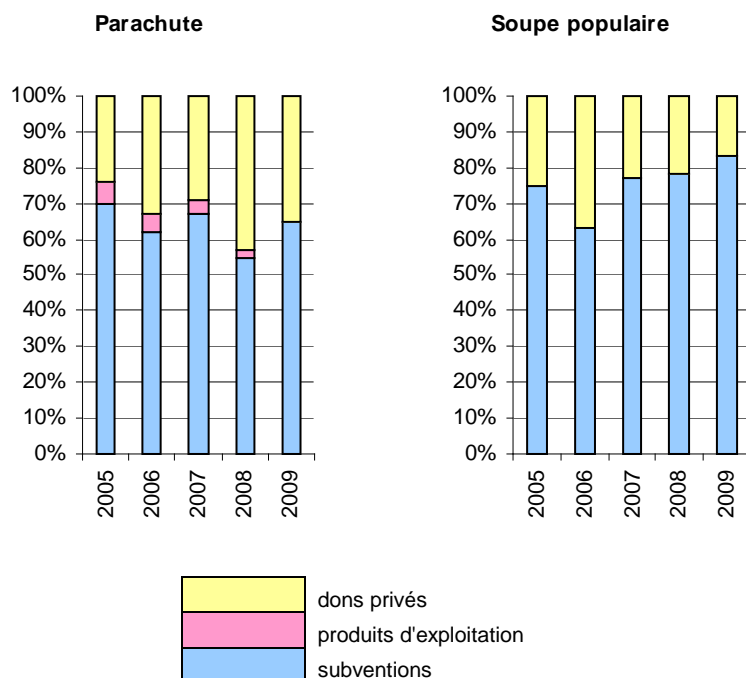
Recherche de fonds

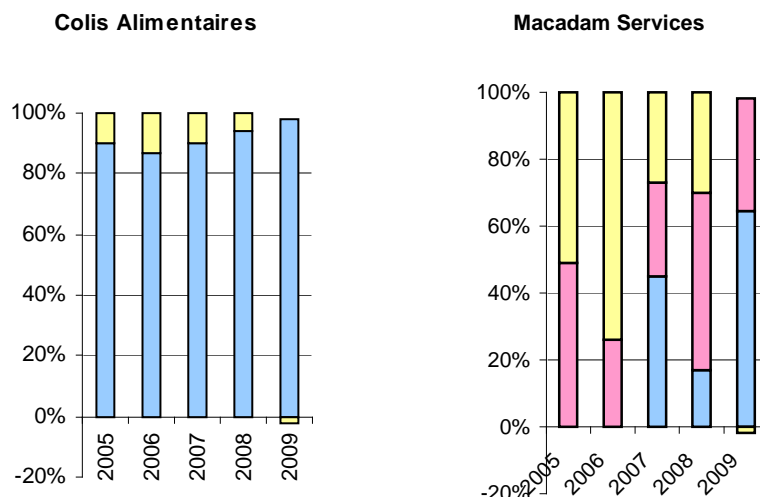
Cette année encore, la recherche de fonds a constitué un élément vital pour l'équilibre financier de la Fondation puisque seuls 76.8% des charges ont été couverts par des subventions.

Les besoins en apports privés sont extrêmement disparates selon les entités, certaines atteignant un taux de subventionnement complet, d'autres de seulement 2/3.

Cela est dû à un subventionnement accordé soit par enveloppe (montant prévu et budgétisable), soit par remboursement par prestation (montant dépendant du nombre de bénéficiaires effectivement accueillis) :

- Parachute : total des charges non couvertes par les subventions : 35%, soit CHF 275'988.- de soutien privé
- Colis Alimentaires : total des charges non couvertes par les subventions: 0%
- Soupe populaire : total des charges non couvertes par les subventions: 18%, soit CHF 65'625.- de soutien privé
- Macadam Services : total des charges non couvertes par les subventions: 33%, soit CHF 67'991.- de soutien privé ou de produits d'exploitation

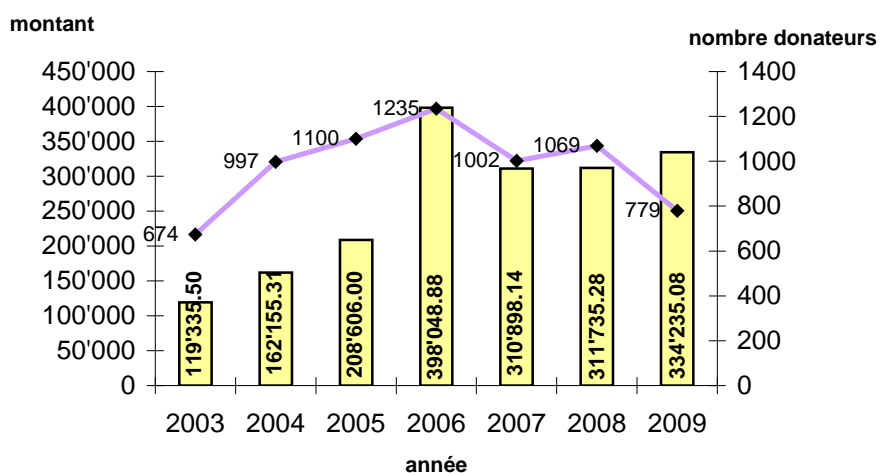




Evolution du financement des entités 2005-2009

Ainsi plus de CHF400'000.- de dons ont dû être trouvés, notamment pour soutenir le Parachute qui après 6 mois d'activité a dû confronter son concept à son expérience de terrain et prendre une pause de réflexion pour affiner sa prise en charge et l'adapter aux besoins des mineurs accueillis.

Les donateurs, privés ou entreprises, accordant leur confiance au travail de la Fondation et se montrant prêt à soutenir des projets novateurs, nous avons pu obtenir les fonds nécessaires à nos activités.



Evolution 2003-2009 des dons (sans dons d'investissement)

Une analyse plus pointue montre que le montant des dons versés par des donateurs privés reste stable (CHF 128'411.28 en 2008, CHF 127'195.08 en 2009), mais que le nombre de ces dons est en baisse (1069 dons en 2008, 779 dons en 2009).

On constate également une relative hausse des dons émanant d'entreprises et de fondations (CHF 183'324.- en 2008, CHF 207'040.- en 2009).

Les donateurs privés représentant l'assise et la stabilité financière de la Fondation, un travail en profondeur d'analyse de gestion d'image et de la communication de notre fondation a été entrepris en fin d'année et se poursuivra en 2010.

Nous poursuivons également notre travail d'organisation de manifestations afin de renforcer notre visibilité et d'attirer l'attention du public sur la réalité de la précarité et la nécessité de nos actions auprès des personnes fragilisées.

Finances

Si les résultats financiers de la Fondation sont bons, ils cachent néanmoins une réalité difficile vécue en 2009 :

Tout d'abord, la Fondation doit régulièrement faire face à des problèmes de liquidités liés au mode de subventionnement de certaines entités. Le remboursement par prestations fournies en vigueur, notamment au Parachute, engendre une fluctuation considérable des entrées financières et augmente le besoin en fonds de roulement (BFR).

De plus, les équipes de terrain ont eu à se mobiliser pour pallier à une partielle vacance du poste logistique (arrêt accident de notre collaborateur). Si cela a réduit les coûts en terme de masse salariale, ceci a généré un surcroît de travail pour les acteurs sociaux et n'a été possible que grâce à l'esprit de solidarité régnant entre les employés.

Ces comptes suscitent encore plusieurs remarques :

Les charges du Bus Rencard sont ventilées pour 30% au Parachute et pour 70% à la Soupe populaire. Cette imputation a été calculée sur la base de la réalité des tâches effectuées par entité.

Les charges de la Direction Générale sont imputées aux entités selon une clé de répartition qui a été redéfinie pour assurer le meilleur reflet possible de la réalité. Ainsi, les heures de travail des employés de la DG sont ventilées selon un décompte tenu par chacun d'eux. Certaines charges, notamment liées à l'organisation de manifestations ou à la gestion d'appartements sociaux ne sont plus imputées aux entités et restent désormais à charge de la Direction. Quant aux charges fixes restantes, elles restent imputées selon le schéma traditionnel.

C'est ainsi qu'en 2009, la masse salariale de la Direction a été imputée à hauteur de :

- 29% au Parachute
- 17% à la Soupe populaire
- 17% à Macadam Services
- 18% aux Colis Alimentaires
- 19% à la Direction elle-même

Ces pour-cents tiennent compte non seulement du volume d'heures réel, mais également d'une pondération en fonction du salaire de chaque employé DG.

Compte de résultat par entités **Fondation**
du 01.01.2009 au 31.12.2009 **Mère Sofia**

	Fondation	Parachute	Soupe	Macadam	Collis	Total
Produits						
Dons, legs et recettes diverses	214'029	111'355	26'856	1'033	4'060	357'333
Dons uniques		58'000				58'000
Legs	10'000					10'000
Subventions		502'320	325'000	137'547	153'000	1'117'867
Produits d'exploitation	52'142			74'457		126'600
Total des Produits	276'171	671'675	351'856	213'037	157'060	1'669'799
Charges						
Frais de prestations	-22'278	-24'431	-48'830	-2'858	-8'245	-106'643
Frais du personnel	-31'763	-668'409	-286'113	-181'176	-96'152	-1'263'612
Frais d'exploitation		-53'142	-49'446	-18'616	-28'737	-149'941
Frais de promotion	-19'074			-143		-19'216
Frais d'administration		-11'994	-8'211	-5'502	-8'592	-34'299
Amortissements		-7'495	-604	0	-10'329	-18'428
Résultat financier		-11'269	-1'138	-1'148	-1'138	-14'694
Résultat extraordinaire	25'710	-4'501		62		21'271
Total des Charges	-47'405	-776'473	-389'573	-204'470	-148'425	-1'566'346
Résultat	228'766	-104'798	-37'717	8'567	8'635	103'453

Réflexions

La politique cantonale tend à utiliser les activités proposées par les institutions privées d'aide à la réinsertion sous forme "d'achat" de prestations ponctuelles octroyés aux bénéficiaires d'une aide étatique. Les assistants sociaux des organes de l'Etat deviennent donc progressivement les uniques conseillers de l'aide au retour à l'autonomie des bénéficiaires, se chargeant du suivi de l'évolution de la situation. Les institutions privées ne sont plus considérées comme des partenaires de la réinsertion des bénéficiaires mais comme des prestataires de services, oeuvrant de manière uniquement ponctuelle. De plus, les institutions privées ayant accompagné un bénéficiaire sur un bout de chemin se retrouvent privées du bénéfice que le lien créé pourrait apporter à plus long terme, lien de surcroît non perverti par des exigences administratives et/ou financières inhérentes au soutien financier octroyé par les services sociaux étatiques.

De plus, ce financement des institutions par "achat" de prestations nécessite que les institutions privées auto-financent les prises en charge des bénéficiaires ne répondant pas aux critères de suivi des services étatiques et échappant à leur aide. Certaines prestations touchant à des mesures d'aide à la survie, telles la Soupe populaire, ne sont pas touchées par cette problématique et peuvent obtenir un financement sans lien direct avec le bénéficiaire accueilli, mais tel n'est pas le cas des activités oeuvrant dans le retour à l'autonomie, telles Macadam Services, voire le Parachute.

Une autre difficulté rencontrée sur le terrain est liée à la conceptualisation même des activités dites à bas seuil d'exigence.

Une vigilance toute particulière est mise dans l'accessibilité afin de permettre une "entrée" aisée dans la prestation, mais peu est prévu quant à la "sortie" afin de favoriser une autonomisation progressive. Certains bénéficiaires sont donc astreints à stagner dans une prise en charge, faute de possibilités d'évolution.

Cette problématique est particulièrement perceptible par rapport à l'accès au logement, casse-tête récurrent chez bon nombre de nos bénéficiaires.

Il existe en effet peu de possibilités entre les hébergements d'urgence, tels le Sleep-In, et les logements usuels. Ainsi, alors même que certains bénéficiaires pourraient intégrer un espace privatif moyennant un accompagnement éducatif et social, ils sont contraints de "stagner" dans des lieux d'urgence faute de compétences suffisantes pour obtenir et conserver un appartement "normal".

Avenir 2010

En 2010, la Fondation aura à asseoir la stabilité du Parachute en contractualisant cette prestation avec le Service de Protection de la Jeunesse. En effet, après 2 ans d'activité, le concept audacieux du Parachute a fait la preuve de son efficience et obtenu la légitimité requise pour s'inscrire officiellement dans la politique socio-éducative du Canton.

Cette démarche permettra au Parachute, tant d'obtenir une assise financière, que de trouver la place qui lui revient dans le réseau et la reconnaissance de ses prestations.

Le travail de Macadam Services devra également être consolidé. On constate en effet que les bénéficiaires auraient besoin d'un accompagnement plus soutenu tant dans les missions confiées que dans le suivi éducatif.

Actuellement, faute de temps disponible, le travail en réseau n'est pas suffisamment développé, privant le bénéficiaire d'une approche systémique de sa situation et cloisonnant la prise en charge selon la problématique à prendre en charge.

Au niveau de l'avenir financier de la Fondation, si nous semblons ne pas subir trop fortement l'impact de la crise économique au niveau de nos dons, contrairement à l'impact sur les demandes de soutien. Nous aurons cependant à poursuivre le travail de fond entamé en 2009 concernant la gestion de notre image et la communication extérieure afin de pouvoir continuer à obtenir les fonds privés nécessaires à nos activités.

Remerciements

Parmi les nombreux donateurs ayant soutenu la Fondation tout au long de l'année 2009, nous tenons à adresser une reconnaissance toute particulière à :

Assurances Assura
Banque Cantonale Vaudoise
Canton de Vaud
Commune de Lausanne
Commune de Prilly
COOP
DSR
Fidius serv. Trustee of Samarie
Fonds d'aide à la Jeunesse
Fondation Juchum
Fondation Pierre Demarex
Fondation Dr Alfred Fischer
Holy Trinity Church de Genève
International Women's club de Nyon
Loterie Romande
Les Paroisses Réformées Françaises
Migros
Philip Morris International
Retraites Populaires Vie
Société Académique Vaudoise
Société fiduciaire Intermandat SA

Et surtout :

Tous nos donateurs, connus ou anonymes, qui avec une grande régularité nous assurent de leur soutien et de leurs encouragements.
Et les nombreux bénévoles qui participent activement au bon fonctionnement de nos activités.